

DANS CE NUMERO
■ Des articles de Jacques MADAULE, Jorge SEMPRUN, Olga WORMSER-MIGOT, Joseph BILLIG, Jacques NANTET, Georges SAROTTE, Roger MARIA.
■ Une interview d'Olivier HUSSENOT.
■ Un texte d'Anatole FRANCE.

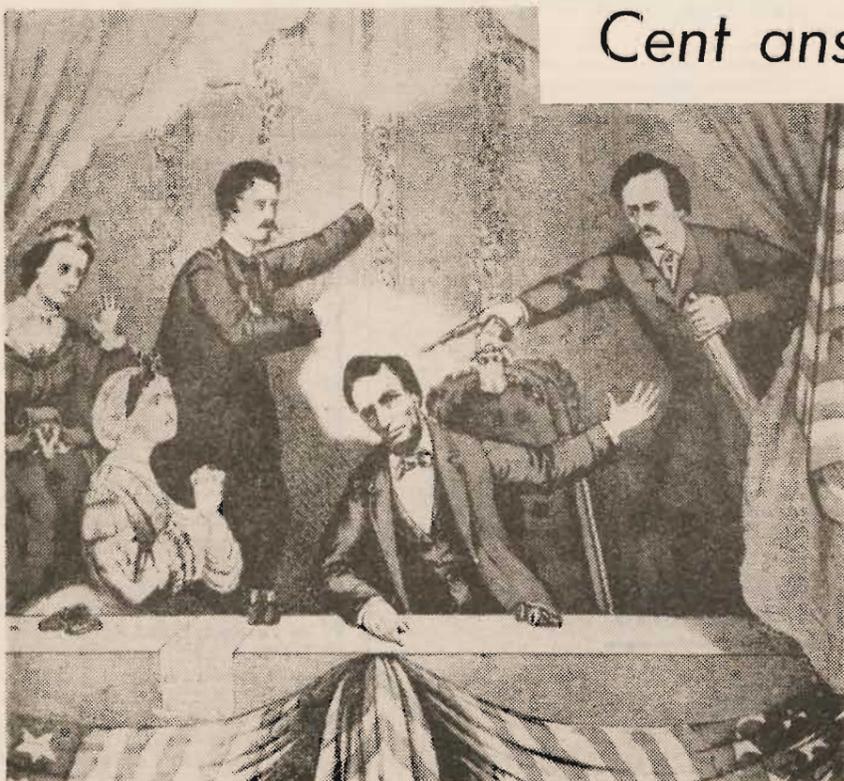
DIMANCHE 16 MAI, AU PALAIS DE L'U.N.E.S.C.O. **JOURNEE NATIONALE** contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix



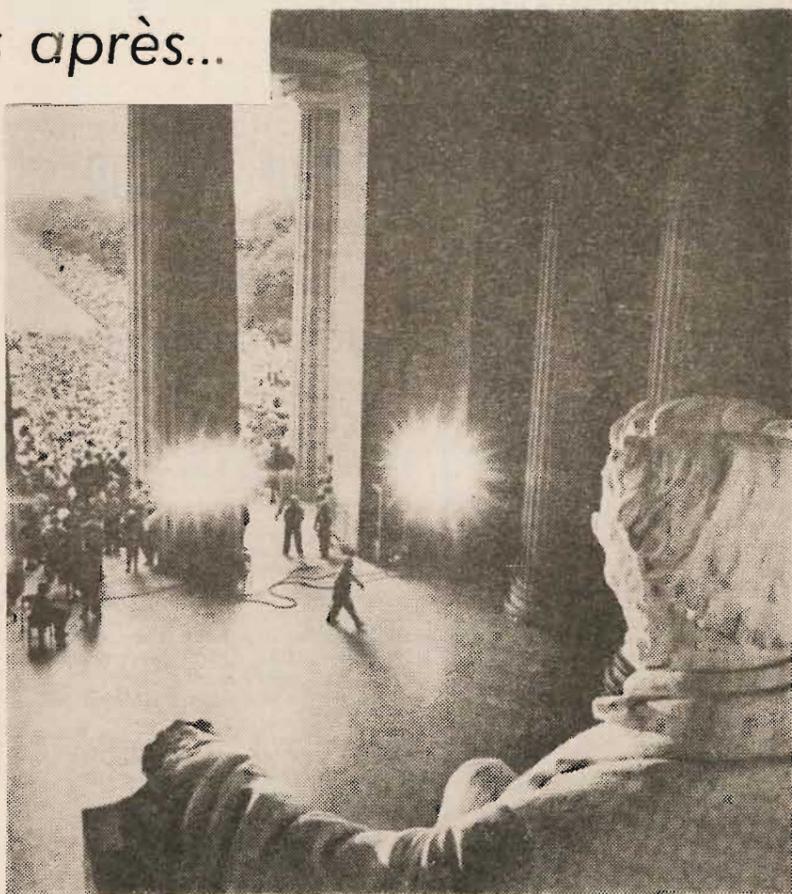
Vingt ans après...



Drapeaux et brassards à croix-gammées, grenades, bouteilles explosives, munitions : tel est le butin (photo de droite) découvert il y a quelques semaines par la police argentine, près de Buenos Aires, après un échange de coups de feu, dans le repaire d'un groupe néo-nazi dirigé par le fils d'Eichmann. Il y a 20 ans, les camps étaient libérés (photo de gauche), Hitler était vaincu, mais pas l'hitlérisme...



Cent ans après...



Il y a 100 ans Lincoln était assassiné par un fanatique sudiste qui ne lui pardonnait pas d'avoir libéré les esclaves noirs. Aujourd'hui son souvenir guide le combat des antiracistes américains, que l'on voit ici défilier (28 août 1963) face à sa statue géante à Washington. Le M.R.A.P. lui consacre une exposition à Paris, 44, rue de Rennes, du 8 au 14 mai.

Ce mois-ci...

7-IV. — Le gouvernement britannique publie un projet de loi contre la discrimination et la haine raciales.

8-IV. — Le Ku-Klux-Klan attaque à coups de fusil le siège d'une organisation antiraciste en Louisiane (U.S.A.).

10-IV. — A Lisbonne, six étudiants portugais sont condamnés à des peines de prison, après avoir été torturés.

• Trois mille manifestants, hommes, femmes, enfants, défilent près des Nations-Unies à New-York pour demander un cessez-le-feu au Vietnam.

• L'aviation américaine reprend ses attaques contre le Nord-Vietnam : 220 avions bombardent trois points.

12-IV. — L'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.) dénonce l'apartheid pratiqué en Afrique du Sud.

• Pour la première fois des Noirs sont admis dans quatre églises de Montgomery jusque-là réservées aux blancs.

13-4. — Douze blancs sont condamnés par un tribunal de Johannesburg à des peines allant de un à cinq ans de prison en raison de leur lutte contre l'apartheid.

14-IV. — En Alabama, trois blancs qui avaient battu à mort le pasteur Reeb lors de la seconde tentative de « marche pour le droit de vote » sur Montgomery, sont inculpés de meurtre, mais relâchés après versement d'une caution de 10.000 dollars chacun.

15-IV. — Arrestation à Montgomery (Alabama) de 19 Noirs qui manifestaient en faveur de l'intégration en matière d'emploi.

• A Montgomery (Alabama), non-lieu en faveur d'un membre du Ku-Klux-Klan, Gary Thomas, suspecté d'avoir participé au meurtre de Mme Liuzzo, qui avait participé à la marche de Selma, le 25 mars dernier.

16-IV. — Plusieurs groupes d'hommes d'affaires de l'Alabama lancent un appel en faveur de l'intégration, essentiellement dans le domaine de l'embauche.

19-IV. — A Londres, près de 50.000 personnes manifestent pour le désarmement nucléaire et dans l'immédiat pour la paix au Vietnam.

• 15.000 personnes manifestent pour la paix au Vietnam DEVANT LA MAISON BLANCHE.

• Manifestation antiségrégationniste à Bogalusa (Louisiane) pour demander que soient suspendus trois agents de police blancs, qui s'étaient distingués par leur brutalité envers les Noirs.

20-IV. — Le Gouvernement Révolutionnaire de l'Angola en exil (G.R.A.E.) propose au Portugal un échange de prisonniers.

• A la commission de l'O.N.U. sur l'apartheid, M. Marouf (Guinée) DENONCE LES LIVRAISONS D'ARMES PAR LA FRANCE A L'AFRIQUE DU SUD.

22-IV. — Le Sénat américain ouvre son débat sur le projet de loi soumis par le président Johnson pour garantir le droit de vote des Noirs, et notamment l'inscription sur les listes électorales dans les Etats où les Noirs ne peuvent voter.

23-IV. — Nouveau raid américain contre le Nord-Vietnam : 7 avions abattus par la D.C.A. de Hanoï. De violents combats ont lieu dans le Sud. Les Etats-Unis préparent l'envoi d'importants renforts.

24-IV. — A Boston, démonstration antiségrégationniste conduite par le Pasteur King et à laquelle participent plus de 18.000 personnes, noires et blanches.

25-IV. — En France, JOURNÉE NATIONALE DE LA DEPORTATION marquée par des manifestations dans de nombreuses villes.

26-IV. — Emeutes raciales en Pensylvanie, à la suite de la mort d'un jeune noir abattu par un blanc dans des circonstances troubles, et en Alabama, à Demopolis, où la police a lancé des gaz lacrymogènes.

27-IV. — En République Dominicaine, la marine et l'aviation combattent les partisans de l'ex-président Juan Bosch.

• VIOLENTES MANIFESTATIONS A TUNIS devant les ambassades des pays arabes, à la suite de la condamnation par ces pays des déclarations du président Bourguiba sur le problème israélo-arabe.

28-IV. — Les Etats-Unis envoient quatre mille « marines » et parachutistes en République Dominicaine où le gouvernement a été renversé par la révolte populaire.

• Manifestations antitunisiennes au Caire. La résidence de l'ambassadeur de Tunisie incendiée.

29-IV. — Oscar Christ, chef de la police de Wiesbaden (R.F.A.) EST ARRETE POUR DESOMPTION DE CRIMES DE GUERRE commis sous le régime nazi.

• Les représentants des chefs d'Etats arabes réunis au Caire, rejettent l'idée d'une réconciliation avec Israël, mais ne prennent aucune sanction contre la Tunisie.

• Violents combats au Sud-Vietnam, dans le delta du Mékong et dans la province de Quang-Nam, à 600 km. au nord de Saïgon.

2-V. — 10.000 « marines » et parachutistes américains combattent à Saint-Domingue. Des manifestations anti-américaines se déroulent dans plusieurs pays d'Amérique du Sud.

MOYEN-ORIENT

• Nouvelles perspectives ?

« Si j'étais un leader palestinien, je n'hésiterais pas à rencontrer les représentants de Tel Aviv... » Cette déclaration faite le 21 avril par M. Bourguiba, après celle où il appelait à dominer les haines qui envient le conflit israélo-arabe, est-elle de nature à modifier quelque peu la situation au Moyen-Orient ?

On peut s'interroger sur les intentions du président tunisien. Dans une lettre qu'il a adressée au président Nasser, lors de la réunion de la Ligue Arabe au Caire, M. Bourguiba affirme : « Le plan que j'ai préconisé vise à gêner Israël, à inverser le rapport des forces et à gagner à notre cause l'appui de l'opinion internationale. » Il se réfère, en outre, aux déclarations faites récemment par le chef d'Etat égyptien à la revue française « Réalités ». Ce dernier avait cité la résolution votée par l'O.N.U. le 11 décembre 1948, recommandant qu'il soit permis « aux réfugiés arabes qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible », et que des indemnités soient « payées à titre de compensation à ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers ». Il avait ajouté que l'application des résolutions de l'O.N.U. donnerait satisfaction aux nations afro-asiatiques.

Sans qu'il soit possible dans l'immédiat de déterminer les répercussions lointaines des déclarations de M. Bourguiba, on constate qu'elles ont provoqué au Moyen-Orient des remous profonds et donné un tour nouveau aux controverses. Après les manifestations violentes de Tunis et du Caire, la Ligue Arabe a rejeté, dans une résolution tout appel en vue « d'une reconnaissance, d'une réconciliation ou d'une coexistence pacifique » avec Israël. Mais M. Choukeiri, qui avait tenu des propos extrêmement violents et exigeait des sanctions contre la Tunisie, s'est trouvé isolé.

Du côté israélien, après que la presse eût souligné avec intérêt les déclarations de M. Bourguiba, divers porte-parole officiels se sont prononcés contre toute discussion ayant pour base les résolutions prises par l'O.N.U. en 1948. Concernant le problème du Jourdain, Mme Golda Meir, ministre des Affaires étrangères, a déclaré qu'« Israël n'est pas disposé à attendre que les Arabes aient complètement réalisé leur projet pour décider si la quantité d'eau effectivement détournée justifie une action militaire quelconque ». Ces propos ont suscité une vive inquiétude dans les pays voisins.

Apparemment, donc, la situation semble, quant au fond, inchangée. Et la paix toujours menacée dans cette région névralgique.

Sans doute serait-il illusoire de préconiser à l'heure actuelle, un débat sans passion où seraient examinés et contrôlés les arguments, les aspirations des parties en présence. Que les déclarations agressives soient bannies de part et d'autre, que l'hypothèse d'une solution pacifique soit envisagée, est-ce aussi trop demander ?

AFRIQUE DU SUD

• Les prisons de l'apartheid

UNE Journée Internationale pour la libération des prisonniers sud-africains aura lieu le 26 juin prochain.

Rien qu'à Robben Island, l'« Alcatraz » sud-africain, un millier de prisonniers « non-blancs » attendent leur jugement dans les pires conditions, matérielles et morales, affamés et constamment battus, alors qu'à Pretoria, où sont retenus les prisonniers blancs, « la Sécurité entendait briser les prisonniers politiques, mentalement et physiquement », déclare un mémoire des Nations-Unies, relatif au traitement des détenus politiques en Afrique du Sud.

Entre le mois de janvier 1963 et la mi-novembre 1964, 1.634 personnes ont été incarcérées en raison de l'Acte de répression du Communisme ou de la loi sur le sabotage — et l'on sait, par exemple, depuis le rapport des Nations-Unies publié en 1964, que le seul fait d'écrire sur les murs est assimilé au sabotage, et le fait de se prononcer contre l'apartheid est considéré comme une manifestation de « communisme ».

Des chiens et des gosses

La littérature n'excuse pas tout. Un certain Gregor Von Rezzori, acteur et romancier, a publié dans un journal du soir « journal de bord », contenant par le menu, la vie de l'équipe qui réalise au Mexique « Viva Maria », sous la direction de Louis Malle, avec Brigitte Bardot et Jeanne Moreau. Un passage de ce reportage — volontairement pittoresque — dépasse les bornes de la décence.

Herr von Rezzori n'aime guère les chiens abandonnés, et il conte par le menu, si j'ose dire, comment la troupe leur jette, par jeu, les reliefs du menu quotidien. Mais pour l'auteur, il y a pire que les chiens : les enfants affamés. Ils sont évidemment mexicains, donc répugnants. « Nous leur jetons des cuisses de poulet et des poignées de salade russe. Ils se disputent farouchement ce qui n'a pas été happé au passage par les chiens. Nous leur distribuons avec prédilection les desserts que nous n'aimons guère (...) en nous berçant du secret espoir que ces mets, auxquels ils ne sont pas habitués leur donneront la dysenterie et qu'ils resteront chez eux pendant quelques jours... »

J'espère que tout ceci est faux, que M. von Rezzori est un sacré menteur, et « Paris-Presse » un journal peu dégouté. Sinon, l'équipe de Louis Malle, Miles Bardot et Moreau, les techniciens, les artistes... oseront-ils rentrer en France le front haut en affirmant : « Nous en avons bavé ! » Des gosses mexicains et affamés peuvent-ils servir à la publicité d'un film ? Et peut-on souhaiter si crûment que des enfants soient malades, afin qu'ils ne troublent point la quiétude d'un petit groupe d'Européens, sans que personne ne s'émeuve ? Bah ! Ils sont mexicains, lointains et étrangers. Et si pittoresques ! Chiens ou gosses ? Que fait donc la S.P.A. ?

Oncle TOM.

D'autre part, il y a eu l'an dernier plusieurs milliers de condamnations prononcées, parmi lesquelles 45 condamnations à mort, 14 emprisonnements à vie, ainsi que 1.200 condamnations diverses totalisant 7.256 années de détention.

Mais ces chiffres datent de 1964 et il est certain que depuis ils se sont augmentés. Signalons en outre, que les condamnations citées précédemment, ont fait, rien qu'à Port-Elizabeth, 1.500 « orphelins politiques » parmi les enfants.

Grande est la difficulté pour obtenir des renseignements plus complets et plus précis sur ce qui se passe dans les prisons sud-africaines.

Une loi de 1959, le « Prisons Act », stipule, dans l'un de ses articles que « publier une information fautive concernant la conduite ou l'expérience en prison d'un prisonnier ou ex-prisonnier » constitue un délit. Aussi est-il aisé aux représentants de la justice de poursuivre quiconque s'efforce de faire connaître les conditions de vie dans les prisons de l'Etat.

Cependant, il est possible de dresser un inventaire de ces conditions, malgré certains rapports favorables émanant de rares personnes autorisées par le gouvernement, à visiter les pénitenciers.

Un mémoire confidentiel de Johannesburg, parvenu à Londres, au mois de mars 1965, signale que tous les détenus sont isolés les uns des autres ; qu'ils demeurent enfermés 23 heures sur 24, leur heure de sortie se partageant en deux demi-heure — l'une le matin et l'autre l'après-midi — et qu'ils passent ce temps là « dans une cour couverte, à éclairage artificiel », sans être autorisés à communiquer entre eux ; que le travail des prisonniers s'exécute en cellule ; qu'ils n'ont droit qu'à une lettre et une visite tous les six mois.

Les détenus se classent en 4 catégories, en fonction des origines de leur condamnation. La dernière, la catégorie D, réunit les auteurs de crimes graves « d'un caractère particulièrement audacieux et violent ». Ils conviennent alors de déployer, envers eux, « des mesures maximum de sécurité ». Les détenus politiques appartiennent à cette catégorie et subissent, donc, un régime particulièrement inhumain, sur le plan mental et physique.

A Paris, à l'occasion de la Journée pour la libération des prisonniers, une réunion publique avec exposition et projection d'un film sera organisée le vendredi 25 juin par le Comité de Liaison pour la lutte contre l'apartheid.

(Ce Comité édite un bulletin d'information dont le dernier numéro « Afrique du Sud ou l'enfer des Noirs » peut être demandé à M. le pasteur Lochard, C.C.P. 969-59, Dijon. Prix de soutien : 3 F.)

POSITIONS

• Tentatives d'embrigadement

DANS un article consacré aux élections municipales récentes, « L'information juive », organe de l'Association des juifs originaires d'Algérie, écrit :

« Nous ne nous joindrons jamais à ceux qui encouragent nos coreligionnaires à voter pour telle ou telle liste. Pour

nous, dans ces consultations, il ne peut y avoir de « voix juives ».

« De la même manière, nous nous élevons contre l'embrigadement des rapatriés au bénéfice de telle ou telle tendance, de telle ou telle personnalité. Selon nous, les associations de rapatriés se devraient d'être apolitiques.

[...] « Nous comprenons et partageons l'amertume des rapatriés à la suite d'une politique dont avec eux nous avons subi les conséquences, mais ceci en aucun cas ne devrait amener nos coreligionnaires à rejoindre les rangs de certains groupes dont on sait trop bien de quelle idéologie ils se réclament. »

Un tract diffusé par le « Foyer juif libéral et démocratique » reproche d'autre part au journal « Le Pied Noir » sa collusion avec Poujade. On y lit notamment : « Le journal « Le Pied Noir » vante la littérature raciste et antisémite de Louis-Ferdinand Céline, du journal maréchaliste « Ricardol », du mensuel hitlérien belge « L'Europe combattante », des syndicats (soi-disant) indépendant du fasciste Simakis, du journal d'extrême-droite « Fraternité Française », etc... ».

U.S.A.

• Un exemple

UNE teinturerie vient de s'ouvrir à Grand-Rapide, dans le Michigan. On peut lire sur le calicot placé au-dessus de l'entrée :

« Magasin intégré. Le propriétaire des murs est juif. Notre établissement est dirigé par des Noirs américains, la comptabilité est tenue par un Américain d'origine hollandaise. L'établissement a été créé et financé par des Américains d'origine libanaise. Notre établissement souhaite la bienvenue aux Américains de toutes couleurs et de toutes origines. »

★ Suite page 3.

DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (7^e)
TÉL. : GUT. 09-57

Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 10 francs

Abonnement de soutien : 20 francs

ETRANGER

Un an : 18 francs

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris

Pour les changements d'adresse envoyer 1 franc et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer Droit et Liberté, ou s'abonner, au siège des Amis de Droit et Liberté, 43, avenue de Berchem Saint-Agathe, Bruxelles 8 - Téléphone : 27.56.39 et 22.93.94, ainsi qu'au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, Bruxelles 6.

Versements au C.C.P. 723895 de Léon GRINER, 9, Square Robert-Fequetur, Bruxelles-7.

Le numéro : 10 francs belges.
L'abonnement annuel : 100 FB.
Abonnement de soutien : 150 FB.

Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués S.P.E.C. — Châteauroux
La Directrice de publication : S. BIANCHI

QUE SE PASSE-T-IL ?

● Intégration et paix

La paix mondiale et l'intégration raciale sont inséparables, a affirmé le pasteur Martin Luther King, le 22 avril, à Boston, où il conduisait une marche antiségrationniste.

Critiqué parce que le mouvement qu'il dirige a pris position contre la guerre au Vietnam, aux côtés des mouvements pacifistes antinucléaires, le pasteur a déclaré : « On ne peut pas se sentir concerné uniquement par les droits civiques. Il est très agréable de pouvoir boire du lait dans un restaurant intégré, mais pas quand il contient du strontium 90. »

Alarmé par la situation au Vietnam, le pasteur King a ajouté qu'il ne s'opposait nullement aux déclarations faites par certains dirigeants intégrationnistes noirs « contre la guerre et contre la ségrégation raciale ».

HIER

ET AUJOURD'HUI

● Les revoilà...

La II^e République autrichienne a célébré, le 27 avril, le vingtième anniversaire de sa fondation. Après le défilé militaire le long de la

voie triomphale de Vienne, une cérémonie, sur la place des Héros, devait honorer les résistants autrichiens de la seconde guerre mondiale.

Le ministre des Transports, M. Probst, dans son allocution, a souligné que deux mille sept cents résistants avaient été exécutés par les nazis, que trente-sept mille personnes avaient péri dans les camps en compagnie de cinquante-deux mille juifs autrichiens, que trois cent quatre-vingts mille combattants étaient morts sur les champs de bataille.

De son côté, le Président du Conseil national, M. Maleta, a affirmé que les Autrichiens ne permettraient plus que leur paix soit troublée.

Mais au début du mois d'avril, le ministre de la Justice, le docteur Broda, a reçu un document émanant du Mouvement des Résistants Autrichiens.

Dans ce document, il pouvait trouver une liste nominative d'anciens nazis autrichiens qui occupent, actuellement, de hauts postes au sein de son administration et qui, durant la dernière guerre, avaient prononcé des sentences de mort contre des résistants.

Le docteur Broda a transmis le dossier aux services du Procureur général où, justement, se retrouvent les personnes mises en accusation dans le dossier même.

En mars 1965, l'Académie socialiste de Vienne avait également protesté contre l'attribution du titre de Professeur, au Docteur en droit H. Pfeifer, un autre ancien nazi autrichien.

● Prescription et châtement

TANDIS que la commission des Droits de l'Homme des Nations-Unies, réunie à Genève, exprime son opposition unanime à la prescription des crimes contre l'humanité, la Suisse fait connaître sa position à l'égard des anciens criminels nazis.

Le Conseil fédéral a fait savoir son intention de ne pas donner asile à ces criminels et de ne pas les laisser transiter sur le territoire helvétique avant leur départ pour des pays plus « accueillants ». En outre, il se réserve le droit de les renvoyer vers un Etat où la prescription ne jouerait pas. Il convient de noter que, pourtant, le code pénal suisse admet la prescription au bout de vingt ans en matière criminelle et que, d'après la convention germano-suisse de 1874, l'extradition ne peut avoir lieu à l'expiration de ce délai.

Dans un autre domaine, le gouvernement helvétique se défend de fournir des armes à la République sud-africaine, par l'intermédiaire de l'Allemagne de l'Ouest, cette République sud-africaine qui vient d'accorder son visa d'entrée à Otto Skorzeny, l'ancien garde du corps de Hitler.

L'Union des Anciens Résistants juifs de Belgique, dans une résolution adressée au gouvernement de l'Allemagne Fédérale, proteste vivement contre la décision prise le 25 mars 1965 au Bundestag, de reconnaître aux criminels nazis le bénéfice de la prescription à partir du 31 décembre 1969.

L'escalade de la paix

QUAND on a dit que la meilleure façon d'humaniser la guerre était de la supprimer et que ce mot : *humaniser*, accouplé au mot : *guerre*, a quelque chose de monstrueux, on n'a pas fait avancer la paix possible d'un seul pas ; on a substitué la phrase généreuse à l'action nécessaire — rien de plus.

La lutte pour la paix ne saurait se gagner d'un seul coup ni « une fois pour toutes ». Qui peut le plus, peut le moins : à chaque époque, pour chaque crise, existent des étapes vers la paix, et en gagner une, une seule, est déjà une grande victoire permettant de nouveaux progrès.

Il n'est pas d'escalade que sur les chemins du massacre. La sagesse commande une autre escalade, par les échelons de la paix.

Et même une fois que le tumulte des armes semble imposer silence à la raison, comme c'est le cas au Viet-nam, la vigilance permet d'empêcher l'aggravation des pires conditions de la guerre.

On se bat, sous des formes diverses, là-bas, dans le nord et dans le sud. Au moins peut-on, en attendant la négociation à laquelle il faudra bien aboutir, exiger le respect de certaines règles que des conventions internationales et la conscience des peuples ont permis, tant bien que mal, de fixer.

★

Première préoccupation : l'extermination systématique et massive des populations civiles, totalement prohibée, sous le nom de génocide, par le nouveau droit international issu du Tribunal de Nuremberg. Nous n'en sommes pas là — pour le moment — au Viet-nam, mais si on laisse faire, cette phase-là risque d'être approchée insensiblement.

Deuxième interdit : en aucun cas, sous aucun prétexte, ne doivent être employées par quiconque des armes atomiques, même tactiques. Or il est déjà grave que des militaires américains aient pu même en parler comme d'une éventualité envisagée par leurs états-majors.

Troisième problème tragique : les gaz. Cette fois, nous en sommes au stade des premières « réalisations ». Il fallait intervenir sans tarder. Nous l'avons fait, parmi tant d'autres à travers le monde. Nous avons démontré le caractère foncièrement raciste de l'opération. Le menace subsiste.

CERTES, depuis la première vague d'utilisation des gaz toxiques, il y a eu recul. Mais le coup d'arrêt ne s'est produit qu'en raison de la protestation mondiale. Qu'elle faiblisse et l'engrenage infernal pourra poursuivre son déroulement.

En effet, on en est venu là parce qu'il a été possible de tromper une partie de l'opinion publique : on est passé du bombardement de la jungle sud-vietnamienne au pilonnage des centres du Nord Viet-

nam, puis de la destruction de la végétation, des cultures, par le napalm, aux gaz contre les partisans, puis contre les populations civiles.

Devant la réprobation universelle on a prétendu que les gaz employés n'étaient pas plus nocifs que les grenades lacrymogènes d'usage courant pour dissiper les manifestations un peu partout dans le monde.

Mais la vérité s'est quand même fait jour : les gaz en question étaient paralysants, vomitifs, destructeurs de l'intestin et capables de provoquer la cécité et il est vite devenu évident qu'on les déversait sur des populations paisibles comportant des

PAR

Roger MARIA

enfants et des bébés pour se rendre compte et de leurs effets — cobayes jaunes exceptionnellement « disponibles » — et des réactions de l'opinion publique.

Nous exagérons ? Est-ce que la très bourgeoise « Gazette de Lausanne », du 24 mars, exagère ? Qu'on en juge :

« Viet-nam du Sud : le Pentagone reconnaît utiliser à titre expérimental des gaz qui paralysent l'adversaire... Le porte-parole du Département d'Etat a reconnu l'usage de gaz de type lacrymogène et vomitif... Les Etats-Unis ne sont d'ailleurs pas signataires de l'accord de Genève qui, en 1925 (1), a mis hors la loi les gaz toxiques, asphyxiants ou autres... Les gaz utilisés comprennent, en plus des gaz lacrymogènes les plus puissants, des gaz qui entraînent des vomissements, la nausée, qui distendent les intestins ou provoquent une cécité de quelques heures... »

Lorsque des zones entières du Viet-nam auront été transformées en terres brûlées, vidées de toute population, on les considérera sans doute comme libérées, comme pacifiées ? Car les gens fuient les régions menacées, par centaines de milliers.

Or le protocole de Genève, du 17 juin 1925, est très clair à ce sujet : « L'emploi, à la guerre, de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires, ainsi que de tous liquides, matières ou procédés analogues, a été à juste titre condamné par l'opinion générale du monde civilisé ». En conséquence, les accords internationaux prohibent inconditionnellement, sans réserve, l'utilisation de n'importe quel gaz ou liquide toxique.

AU reste, l'emploi des gaz n'a pas entraîné les conséquences attendues par le gouvernement des Etats-Unis : le massacre de populations entières pour atteindre quelques partisans a abouti à un échec total : des milliers de soldats et d'officiers américains et sud-vietnamiens ont été mis hors de combat dans la dernière période, des avions U.S. ont été abattus, endommagés ou détruits au

sol, d'énormes quantités d'armes de toutes catégories ont été prises par les combattants du Front National de Libération.

Le peuple vietnamien comprend trente millions d'habitants (seize au nord, quatorze au sud) ; il subit la guerre depuis près d'un quart de siècle. Rien que dans ces onze dernières années, c'est-à-dire depuis les accords de Genève, près de 170.000 personnes ont été tuées, 800.000 ont été blessées ou torturées, plus de 400.000 patriotes ont été internés ou emprisonnés et 5.000.000 de personnes ont été jetées dans de véritables camps de concentration appelés « hameaux stratégiques » et « centres de regroupement ».

Ce n'est pas en accroissant de 100.000 hommes comme on l'annonce, la pléthorique et toujours battue armée du Sud Viet-nam, qui en compte déjà 575.000, qu'on trouvera une issue à une guerre honteuse et criminelle, dont le peuple des deux Viet-nam ne veut pas et qui lui est imposée de l'extérieur.

On est passé du conflit local au risque de guerre générale. C'est la politique de Goldwater sans Goldwater, et ce premier usage des gaz a eu pour objet véritable de « tâter le terrain » pour évaluer les possibilités d'emploi d'armes atomiques dites tactiques, pour la première fois.

Il est temps de s'arrêter sur la mauvaise pente : il faut négocier avec ceux contre lesquels on se bat. Il est extrêmement important que les pressions se manifestent de partout pour rendre inévitables les conditions du retour à la paix.

(1) En fait, ils les ont signés, mais non ratifiés.

LU * VU * ENTENDU

■ Sur le thème « les races et la racisme », « Le Courrier de l'U.N.E.S.C.O. » présente dans son numéro d'avril un rapport très circonstancié, consacré à ce que le gouvernement sud-africain appelle le « développement séparé » des races, et qui est un condensé du rapport établi par les Nations-Unies en novembre 1962.

Dans le même numéro, sont publiés les points de vue de divers savants : Georghi F. Debetz, Jean Rostand, Jean Hiernaux et les propositions élaborées par 22 experts réunis en août dernier à Moscou par l'U.N.E.S.C.O. concernant les aspects biologiques de la question raciale.

Ce numéro constitue une illustration de la mise en garde du secrétaire général des Nations-Unies, U. Thant lorsqu'il déclarait : « Il est clair que la lutte raciale, si nous n'arrivons pas à l'enrayer et finalement à l'éliminer, deviendra un monstre destructeur... »

★

■ Une association « Les amis du Roi Christophe », vient de se constituer sous la présidence de M. Michel Leiris, en vue tout d'abord de faire représenter à Paris, la pièce d'Aimée Césaire « La tragédie du roi Christophe » — ce roi haïtien qui s'était assigné la tâche de transformer une société d'esclaves en une nation maîtresse de son avenir.

Les autres buts de l'association sont de faire représenter d'autres pièces traitant du monde noir et, d'une manière plus générale, des problèmes de la décolonisation.

★

■ Le premier film de long métrage algérien, « Mains libres », a été présenté à Alger par la société réalisatrice, Kasbah Film, aux écrivains et aux journalistes algériens. Ce film raconte plusieurs épisodes de l'histoire de l'Algérie.

★

■ L'interdiction signifiée au chanteur Jean Ferrat de se produire du 23 mars au 15 avril dans les stations de l'O.R.T.F. en province a suscité une protestation des artistes de music-hall décidés à refuser toute émission qui ne tiendrait pas compte des protocoles d'accord signés entre le syndicat français des acteurs et la direction de l'O.R.T.F. D'Aznavor à Catherine Sauvage, en passant par Brassens, Brel, Gréco et Montand, une centaine de chanteurs et de fantaisistes ont signé cette lettre ouverte au directeur général de l'O.R.T.F.

★

■ Le Prix littéraire de la ville de Jérusalem a été attribué à l'auteur suisse Max Frisch, en raison surtout de sa pièce « Andorra ».

Le prix est donné aux auteurs dont les travaux sont considérés comme apportant une contribution importante à la lutte pour la liberté humaine.

★

■ « Le Rhinocéros », d'Eugène Ionesco, joué sur la première chaîne, à la télévision a été unanimement apprécié. Remarquablement interprétée par la compagnie Jean-Louis Barrault, cette pièce dénonce l'opportunisme, la lâcheté qui conduisent parfois à de grandes catastrophes, telle la domination nazie d'il y a vingt ans.

★

■ Dimanche 23 mai, à 9 h. 15, sur France-Culture, le professeur Marc-André Bloch fera une conférence sur le rôle des éducateurs dans la lutte contre les préjugés raciaux. Cette conférence se situe dans le cadre de l'émission réservée à l'Union Rationaliste.

L'OFFICE DE VOYAGES LAFAYETTE

vous recommande pour les

VACANCES D'ÉTÉ EN ISRAËL

VOYAGES GROUPES PAR AVION

Départ : 20 mai

Retour : 31 mai

Départ : 23 mai

Retour : 6 juin.

Prix : à partir de F 980 (9 jours)

PAR BATEAU (avec pension complète)

2 SEMAINES en Kibboutz — et 10 jours d'excursions

Départ chaque semaine à partir du 24 Juillet

Prix : F 1.030 + Taxes 70

2 SEMAINES au bord de la Mer en village de vacances et 10 jours d'excursions

Prix : F 1.350 + Taxes 70

PAR AVION (avec pension complète) - Même voyage

Séjours de 2 - 3 et 4 semaines

Prix : à partir de F 1.230 de Paris

POUR L'U.R.S.S., LA TCHECOSLOVAQUE ET LA HONGRIE, nous consulter

Pour tous renseignements :

18, rue Bleue, Paris-9^e — PRO. 91-09 — 4 lignes (Métro Cadet)

78, bd Barbès, Paris-18^e — ORN. 09-00 (Métro Château-Rouge)

Faut-il craindre un « racisme à rebours » ?

LES luttes sanglantes qu'engagent les Noirs dans les pays africains, là où les Etats impérialistes tendent à reprendre par la force des armes les positions perdues par eux sous le grand coup de vent de la décolonisation, amènent certains à présenter ces antagonismes violents comme la manifestation d'un « racisme » des Noirs.

Du reste, ceux-ci, bien longtemps auparavant, ne manquaient pas de profiter de toute occasion pour se révolter, se venger de façon plus ou moins sanguinaire des humiliations et des molestations dont ils étaient quotidiennement victimes. Le dernier roman, couronné par l'Académie Goncourt, « L'état sauvage », de Georges Conchon, décrit des manifestations réciproques d'hostilité des blancs et des noirs. Il laisse le lecteur sous d'impression que de part et d'autre la balance est égale et que, si même ce n'est pas le mouton qui a commencé, celui-ci, devenu enragé, aurait tort de riposter.

UN RENVERSEMENT DES ROLES

Si, sortant du plan de la littérature, on se place sur le plan judiciaire, il y a lieu de craindre que naisse dans la jurisprudence la tendance à considérer comme une manifestation de racisme punissable le fait de mener une campagne de presse vigoureuse contre les méfaits de tribuns racistes.

C'est ainsi que, à la Martinique, où, comme l'on sait, le racisme a toujours sévi, mais redouble de virulence depuis que des repliés d'Algérie y sont venus chercher refuge (car ceux-ci, à défaut d'Algériens, tâchent de se faire la main sur les hommes de couleur et les noirs antillais), le journal communiste « Justice » a fait l'objet de poursuites pénales pour cause de publication raciste. Il lui était reproché d'avoir dénoncé la responsabilité de quelques jeunes énergumènes de race blanche, dans l'origine de désordres sanglants et de bagarres qu'ils avaient suscitées en tombant à bras raccourcis sur d'autres jeunes gens, de couleur, estimant, pour des motifs futiles, qu'il convenait d'infliger à ceux-ci une correction. Cette échauffourée avait dégénéré en une véritable émeute. La protestation contre cette agression raciste a été tenue par le Ministère Public pour un délit de presse de caractère raciste. Le délit ainsi visé est prévu au deuxième alinéa de l'art. 32 de la loi du 29 juillet 1881.

Ce texte, relativement récent, avait été adopté un peu avant la deuxième guerre mondiale, alors que M. Marchandeaup était ministre de la Justice (d'où le nom de décret Marchandeaup, car c'était un décret-loi). Il punit la diffamation commise envers un groupe de personnes appartenant par leur origine à une race ou à une religion déterminées, quand cette diffamation a pour but d'exciter à la haine entre les citoyens ou habitants.

Ce texte, relativement récent, avait été adopté un peu avant la deuxième guerre mondiale, alors que M. Marchandeaup était ministre de la Justice (d'où le nom de décret Marchandeaup, car c'était un décret-loi). Il punit la diffamation commise envers un groupe de personnes appartenant par leur origine à une race ou à une religion déterminées, quand cette diffamation a pour but d'exciter à la haine entre les citoyens ou habitants.

Certes, il faut reconnaître que ce texte est assez défectueux, ce qui explique, du moins en partie, la discrétion avec laquelle les tribunaux l'ont appliqué dans la métropole. Et c'est parce que le décret Marchandeaup n'a pas eu une carrière bien heureuse, que le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix) a dû prendre l'initiative de faire déposer, par des députés, un projet de loi plus étoffé, en ce sens qu'il est appelé à sanctionner pénalement les diverses sortes de menées racistes, et pas seulement la diffamation, qui n'en est qu'une espèce. C'est ainsi qu'il sera possible de remédier à la pauvreté de la législation française contre le racisme.

Mais cette pauvreté, cette insuffisance, n'ont jamais été jusqu'alors considérées comme autorisant à retourner le décret Marchandeaup contre ceux-là mêmes qu'il est appelé à protéger, quand ils réagissent dans la presse à une agression raciste. Il est donc stupéfiant de voir placer le journal « Justice » sous l'application de ce décret, car cela revient à dire que des antiracistes peuvent faire figure de racistes, ce qui est un comble.

Le raisonnement du Ministère public, extrêmement curieux, serait le suivant : « Puisque « Justice » est un journal où l'on défend une race différente de celle du groupe de jeunes gens de race blanche, et qu'au surplus il les a diffamés dans ses colonnes en leur attribuant une agression qu'ils n'ont pas commise (ce qui est, notons-le en passant, une déformation des faits), il a, par cela même, commis une infraction de caractère raciste ». C'est un complet renversement des rôles, car cela revient à dire, en définitive, que toute défense sérieuse contre le racisme (et il n'y a de défense sérieuse qu'en contre-attaquant l'agresseur), c'est bien là du racisme. C'est le fameux dilemme appliqué à la question raciale : « Si vous attaquez une race, vous faites du racisme, mais quand vous défendez cette race en luttant contre ceux d'une autre race qui attaquent la première, vous faites aussi du racisme ».

C'est là tout simplement la formule qui exprime la notion du racisme « à rebours », qui va faire l'objet des lignes ci-après.

QU'EST-CE QUE LE RACISME ?

A ce propos, il convient de faire remarquer tout d'abord que cette notion du racisme à rebours engendre un cercle vicieux, une sorte de cycle « infernal », d'où il est difficile de se dégager, et cela, au grand dam de la paix sociale. Car si, en luttant contre le racisme, par quelque moyen que ce soit, on fait du racisme contre la race qui se prétend supérieure, les représentants de celle-ci ne manqueront pas de déclarer que leur comportement raciste est légitime puisqu'il n'est plus désormais que le moyen pour eux de combattre le racisme « à rebours ». On voit

Une étude de Georges SAROTTE



dès lors le danger, et qui saute aux yeux. C'est pourquoi cette notion du racisme à rebours engendre le pessimisme, car on ne trouve pas de perspective débouchant sur la fraternité des races (1). Cela nous amène pour rompre ce cercle vicieux à rechercher les critères du racisme.

Il ne saurait y avoir de doute sur ce que le fait de haïr un raciste et se battre contre lui pour échapper à ses exactions et molestations n'est pas, à lui seul, constitutif d'un racisme contraire, car l'histoire est remplie d'explosions de haines et de violences qui ont éclaté entre des individus, des groupes ethniques et sociaux appartenant à la même race. Faut-il rappeler les guerres civiles et les proscriptions de la Rome antique, ainsi que la répression de la révolte de Spartacus ; plus près de nous la Saint-Barthélémy, la terreur de la Révolution française, les massacres des insurgés de juin 1848 par le général Cavaignac, ceux des communards par le sinistre Thiers.

Tout cela n'a rien de commun avec le racisme, mais dérive d'autres sortes de rapports humains antagoniques et, d'une façon générale, les guerres civiles. Les luttes sociales ne sont qu'un moyen servant à atteindre des fins différentes. Ce qui doit être recherché, c'est l'esprit qui anime les antagonismes. L'essence du racisme n'est pas là, dans le simple fait de détester un ennemi et de se battre, quand on le peut, contre lui, mais bien dans le fait de considérer certains groupes humains comme constitués par des êtres irrémédiablement inférieurs, plus proches de l'animal que de l'homme, cédant à des impulsions primaires ou vicieuses, ce qui, non seulement autorise mais nécessite de prendre à leur égard des mesures de préservation, plus ou moins répressives, sous forme de discrimination, séparation, d'exclusion et d'isolement. On s'efforce ainsi de souvegarder, tant dans sa pureté que dans sa sécurité, la race déclarée supérieure par ceux qui préconisent ces mesures et, le cas échéant, prennent sur eux-mêmes de les mettre en exécution. Le raciste en vient à traiter ces êtres humains avec mépris et manifeste de l'horreur à leur contact, et, quand ceux-ci veulent s'évader de la déchéance où il les maintient, avec cruauté. C'est là l'essence du racisme, elle n'est pas ailleurs.

Quand un homme de race noire, par exemple, en veut à un homme de race blanche qui le traite avec mépris, le tourne en dérision ou le malmène, ce n'est pas parce qu'il considère ce dernier en tant qu'appartenant à une race qui n'est pas la sienne et qui vaudrait moins que la sienne, mais parce qu'il voit qu'il a affaire à un individu cruel et dangereux pour lui. Il éprouverait les mêmes sentiments envers un homme de sa propre race qui lui ferait subir de mauvais traitements. S'il se trouve au contraire en rap-

port avec un blanc qui le traite avec sympathie et amitié, il ne lui en voudra pas, bien que celui-ci ne soit pas de sa race.

Toutefois, il convient de reconnaître qu'il est des gens de race opprimée qui tendent à généraliser : ils considèrent les blancs dans leur totalité, leur attribuant ainsi une solidarité de race, et opposent en conséquence, leur race à la race blanche. Cette mentalité fruste n'est pas très répandue, car les victimes du racisme savent en général distinguer leurs amis de leurs ennemis, les racistes des antiracistes, ainsi que des indifférents. De toute façon, cette tendance limitée et erronée à la généralisation ne saurait fonder la notion du racisme à rebours, car on n'y trouve point les critères du racisme, tels qu'ils viennent d'être énoncés, en ce sens que la victime d'un raciste n'a jamais considéré son persécuteur comme appartenant à une race inférieure à la sienne, méprisable et, pour cette raison, devant être plongé et maintenu dans un état de soumission et de déchéance.

SOUS-DEVELOPPEMENT ET ECHANGES

A ce propos c'est le moment de souligner que, dans l'interview de M. G. Conchon, publiée par « Droit et Liberté » (2) sur la question de savoir quelle solution le romancier envisageait dans la situation décrite par lui, il a fait une réponse qui, précisément, détruit la notion du racisme à « à rebours ».

Dans cette réponse, il reproche aux noirs

d'imiter la civilisation et le mode de vie de l'Occident, et de ne pas chercher à développer leurs propres virtualités ethniques. Disons-le tout de suite ; ce reproche est singulier. Il se ramène, en définitive, à prôner une ségrégation culturelle, un repliement sur soi-même, le goût de l'isolement. Et, comme on sait, la ségrégation, qu'elle soit géographique, sociale ou autre, procède principalement du racisme, sans compter, ce qui est tout aussi grave, qu'elle est contraire au sens de l'évolution de l'humanité. L'imitation, les emprunts réciproques de peuple à peuple sont une loi universelle. Les porteurs de flambeau de la civilisation éclairent pour ceux qui les suivent la route du progrès. La compénétration biologique et culturelle des peuples favorise leur compréhension mutuelle et les dispose à l'amitié. Les Noirs n'ont pas tort, de même qu'avant eux les Japonais, de s'approprier les apports positifs de la civilisation occidentale, d'autant plus qu'ils trouvent là l'un des meilleurs moyens de mettre fin à leur état de sous-développement.

Les réussites obtenues dans divers domaines de leur activité par de vieilles nations ont une valeur d'enseignement et il faut se réjouir quand on voit leur exemple suivi par des nations récemment constituées et encore peu développées. Du reste, les peuples qui empruntent et assimilent des connaissances, des techniques et des modes d'existence qu'ils trouvent dans des pays étrangers ne le font pas d'une manière mécanique, passive, car non seulement ils les adaptent à leurs propres conditions objectives et subjectives, mais en outre ils prêtent à leur tour plus ou moins de ce qu'ils possèdent chez eux. Bien sûr, il ne saurait y avoir d'égalité dans ces échanges, mais il suffit que ceux-ci existent et du reste, ils finissent à la longue en s'additionnant par atteindre un niveau général moyen, ce qu'on peut comparer au niveau des vases communicants (3).

Mais ce qui est à retenir spécialement ici de la constatation faite par M. G. Conchon, et qui, en effet, est exacte, c'est le fait en lui-même que les Noirs éprouvent une attraction vers les manifestations de la culture occidentale et cherchent à en profiter. Il est certain que leur culture est en retrait par rapport à celle qui les attire. Mais ce retard qui pourra se rattraper assez rapidement en comblant le vide relatif de leur sous-développement actuel n'aurait peut-être pas existé ou du moins n'aurait pas été aussi important, soit dit en passant, si la colonisation n'avait pas flétri les premières pousses de la culture naissante des peuples africains. Libres et indépendants, ils auraient pu, au cours des deux siècles environ durant lesquels ils sont demeurés en proie au saccage de leur liberté et de leurs aspirations, entretenir des rapports d'égalité et de coexistence pacifique

avec les Etats occidentaux et faire, grâce à cela, de grands progrès.

Mais cela est du passé, et ce qu'il y a lieu de retenir ici c'est l'incompatibilité très nette entre le fait que les Noirs africains (et on peut faire la même remarque pour les Noirs américains) assimilent la civilisation occidentale, et le fait qu'ils seraient en même temps des racistes antiblancs. Le premier fait exclut nécessairement l'idée qu'ils s'estiment supérieurs aux blancs, qu'ils les mépriseraient et chercheraient à les dominer pour devenir une race de maîtres ou de seigneurs. Cette mentalité est absente chez eux et au contraire persiste dans une grande partie des nations occidentales. Le fait qu'ils veulent tirer profit de ce qu'ils trouvent avantageux pour eux chez les blancs, n'est pas incompatible avec le fait qu'ils soient hostiles à ceux des blancs qui, par leur comportement, sont leurs ennemis de toujours. Cette hostilité est autre chose que le racisme : elle signifie seulement qu'ils estiment avoir des griefs très graves contre beaucoup de blancs.

DU « PARA-RACISME » ANTIQUE A L'ANTISEMITISME MODERNE

Si l'on recherche les facteurs du racisme, on trouvera avant tout l'exploitation de l'homme par l'homme, du plus faible par le plus fort. Le racisme est principalement lié aux rapports inégaux en matière économique. Dans l'Antiquité, ces rapports ont donné lieu à un para-racisme qui n'a fait que refléter l'état de domination des maîtres et l'état d'abjection des esclaves.

Ce para-racisme consistait alors dans le comportement à l'égard de ceux que les Cités antiques appelaient les Barbares, ceux-ci formant des peuplades où se recrutait la majeure partie des esclaves. Ce n'était pas du racisme proprement dit, car la plupart du temps, les esclaves appartenaient à la même race que leurs maîtres ; on ne pouvait fonder le mépris des peuples vaincus sur les différences d'ordre biologiques, mais plutôt sur des différences de mentalité et de culture. Ce para-racisme subsiste du reste de nos jours ; il se manifeste à l'encontre d'individus de race blanche appartenant aux classes ou aux couches sociales inférieures. On sait notamment qu'il existe des gens de haute noblesse qui se disent « rocés » (en réalité beaucoup d'entre eux sont des dégénérés) et se sentent au-dessus du commun des mortels par des différences qui existent tant dans l'aspect morphologique que par le standing et le genre de vie, les traditions de caste, etc... C'est une survivance du féodalisme, où le seigneur « paignait » le vilain. Ce para-racisme s'alimente aussi dans un nationalisme chauvin qui donne naissance à la xénophobie, manifestation qui devient virulente à l'égard des travailleurs immigrés. C'est dans la xénophobie qu'on constate tout particulièrement la parenté existant entre le racisme proprement dit et le para-racisme.

On peut considérer le racisme anti-juif comme une mutation du para-racisme en racisme proprement dit. L'antisémitisme en est, en effet, arrivé, pour constituer ce racisme, à figurer les juifs qui sont de race blanche pour la plupart, comme constituant un type social différent physiologiquement et mentalement, des autres spécimens de la même race. Il y a eu là une construction pseudo-scientifique de théoriciens attardés destinée à justifier de fortes oppositions sociales.

L'antisémitisme tire son origine principale de l'hostilité des chrétiens pour la religion juive, hostilité d'autant plus forte que les deux religions sont deux branches d'un tronc commun, en sorte que chacune luttait pour supplanter l'autre. Mais à cet apport du facteur religieux dans la naissance de l'antisémitisme, il faut adjoindre d'autres facteurs, d'ordre social, économique et politique, qui, en l'amplifiant et en le renforçant ont contribué à lui conférer son aspect définitif. La persécution religieuse a défavorisé socialement la grande majorité des juifs, qui se sont trouvés alors dans une condition d'abaissement et de détresse, ce qui n'était pas de nature à leur concilier la sympathie populaire. « Malheur aux vaincus ». Ce courant antisémite, de caractère populaire se doublait d'un autre courant qui suivait l'élite, et qui amenait celle-ci à faire échec aux réussites et à la prospérité économique d'une minorité de juifs, qui étaient induits à des activités professionnelles interdites aux chrétiens.

★ Suite page 10.

(1) Il y a déjà une propagande en ce sens. V. à ce sujet un article d'Europe-Action signalé par Droit et Liberté, mars-avril 1965, p. 10. 2^e col.

(2) V. n° 240.

(3) Il existe encore une faible minorité de Noirs américains partisans de la sécession, comme ce fut le cas pour ceux qui sont retournés au Libéria et ceux qu'endotrinaient Marcus Garney, originaire de la Jamaïque. Mais le succès du mouvement intégrationniste actuel ne manquera pas de contribuer à la disparition de cette tendance.

ST-DENIS : échec à une offensive néo-nazie

AU cours du mois de février, en plein centre de Saint-Denis, des vendeurs d'« Europe Action », dont le rédacteur en chef n'est autre que Dominique Venner, l'un des dirigeants du mouvement « Jeune Nation », puis de l'O.A.S., ont hurlé, dans les rues, des slogans racistes et xénophobes tels que « Pas de logements pour les Noirs », « Halte à l'invasion algérienne en France. »

C'était la première fois qu'une telle opération était menée à Saint-Denis où, depuis des années Français et travailleurs d'origine étrangère ont appris à se connaître et à s'estimer. Il faut dire qu'elle a rapidement avorté grâce à la vigilance des Dionysiens.

Une fuite honteuse

Nous sommes allés à Saint-Denis pour recueillir de plus amples informations auprès du maire, M. Auguste Gillot qui s'est très aimablement prêté à un long entretien.

— M. le Maire, pouvez-vous relater très rapidement, le déroulement de cette opération organisée par les « Volontaires » d'« Europe-Action ».

— Je dois d'abord dire, que, nous n'avons pas été alertés dès la première vente, les gens ne connaissant pas cette revue. Le dimanche 7 février, les vendeurs d'« Europe-Action » s'étaient donc postés aux alentours de midi aux « Quatre rues », carrefour formé par les rues de la République et Gabriel Péri, qui est un des endroits les plus fréquentés de Saint-Denis surtout à cette heure-là.

Mais le dimanche suivant, 14 février, des amis, alertés par leurs slogans violemment racistes nous ont prévenus, et cette fois nous étions prêts.

Les vendeurs d'« Europe-Action » sont revenus, organisés en commandos : chacun d'entre eux était entouré de quelques nerfs. Depuis la rue de la République jusqu'à la place de la Mairie, ils diffusaient un numéro intitulé « Les Concurrents » qui portait en manchette « Tixier Vignancour, Giscard d'Estaing, Guy Mollet, Waldeck Rochet », titres propres à allécher les acheteurs à quelques jours de la campagne électorale, et hurlaient les slogans racistes habituels à cette revue : « suppression de l'aide aux pays sous-développés », « halte à l'invasion algérienne », « Saint-Denis aux Français ».

Nous leur avons intimé l'ordre de déguerpir. Devant leur refus, nous les avons

Une enquête de Marguerite KAGAN

chassés, avec l'aide de la population indignée. Ils se cramponnaient et ne reculaient que pied par pied. Mais ces nostalgiques du nazisme et de l'O.A.S. ont été finalement obligés de s'enfuir honteusement dans des voitures dont nous avons pu relever les numéros minéralogiques.

Bien entendu, ils n'ont pu emporter avec eux leur « belle » littérature.

Était-ce le hasard ou une volonté bien déterminée : dans les numéros que nous avons saisis, un long article faisait l'apologie de Brasillach fusillé à la Libération pour collaboration avec l'ennemi.

Disciples de Doriot...

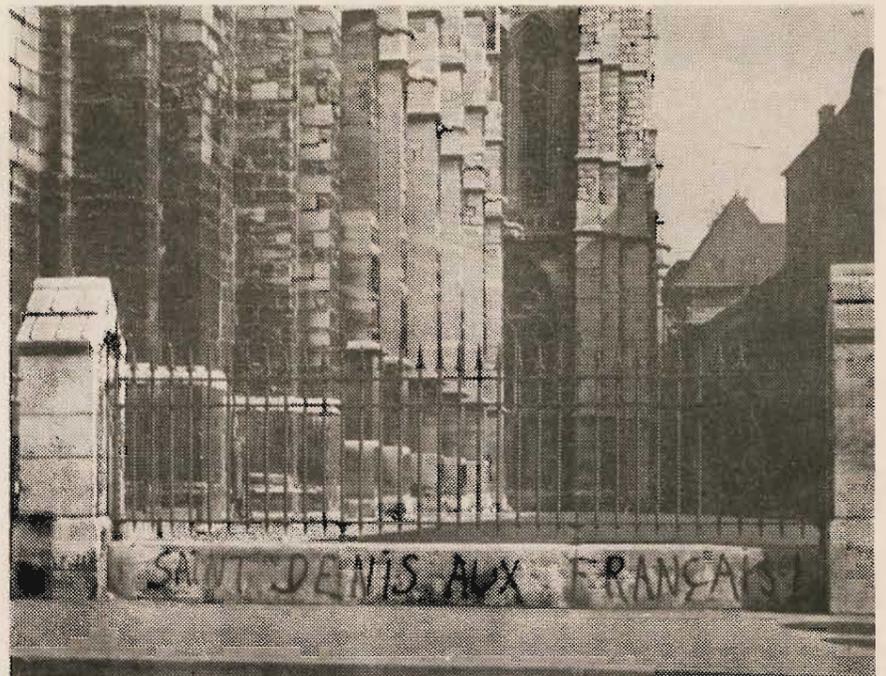
Il faut rappeler à ce propos que Brasillach, était pendant la guerre, le lieutenant de Doriot, le sinistre Doriot, fondateur, en juin 1936, du Parti Populaire Français (P.P.F.) — dont « Le Monde » du 23 février 1965 écrit qu'il était « le seul parti fasciste authentique que la France ait jamais produit ». — Doriot qui avait placé un homme à lui, à la mairie de St-Denis pendant la guerre, créa la Légion des Volontaires Français (L.V.F.) destinée à aider les hitlériens à combattre les Alliés.

Sur une photo que me montre M. Gil-



lot, on voit d'ailleurs Doriot en uniforme de la Waffen S.S. entouré de Brasillach et de Claude Jantet.

Ces précisions ne sont pas inutiles lorsqu'on apprend qu'un ancien membre du P.P.F., Henri Mazé, appelé par Doriot à St-Denis, présidait depuis dix ans, sous le nom de Jean Lenormand, le « Club Dionysien » de M. Destrée, et « honorait » de sa collaboration, toujours sous ce nom d'emprunt, le journal « Le Dionysien »



dont le directeur est toujours M. Destrée. Or ce journal où écrit aussi Pierre Pauty, de « Fraternité Française » l'organe de Poujade, s'est fait le principal « support » de la campagne menée par « Europe-Action » ; reprenant tous les slogans de cette revue raciste, annonçant en particulier une réunion prévue pour le 4 mars par les « Volontaires » d'« Europe-Action » malgré leur dérouté du dimanche 14 février.

Là encore, ils subirent un échec, car le directeur de l'« Auberge de la Marine » où devait se tenir cette réunion, ne voulut pas les recevoir lorsqu'il fut informé de la qualité de ces locataires.

D'énormes barbouillages

Ils ne s'avouèrent pourtant pas battus, et deux jours avant le scrutin, Saint-Denis se réveilla couvert d'inscriptions racistes.

Tous les édifices publics, la Maison d'Éducation de la Légion d'Honneur, les sièges de la Sécurité Sociale, les groupes scolaires municipaux, les cités d'H.L.M., les murs de la Balilique, étaient souillés de multiples et énormes barbouillages : « Sécurité Sociale Algérienne », « Noirs go home », « Voter Gillot, c'est voter bicot ». Sur la Basilique, on lisait : « Saint-Denis aux Français » — bel accueil pour les touristes étrangers qui viennent nombreux visiter ce monument classé par les Beaux-Arts.

La municipalité fit immédiatement imprimer une affiche qui, apposée dans toute la ville, dénonçait avec vigueur ces actes de vandalisme.

On est cependant en droit de se demander comment les responsables de ces souillures ont pu se livrer à travers la ville entière à leur sinistre tâche, sans être dérangés par la police.

« Je sens que ça vient... »

Que Doriot ait été longtemps maire de Saint-Denis, qu'il y ait laissé des disciples fidèles qui sous de faux noms, se livraient à une propagande raciste, en dignes continuateurs de la doctrine nazie, n'explique cependant pas entièrement le fait que Saint-Denis ait été choisi par « Europe-Action » comme un premier terrain d'expérience dans la région parisienne.

En fait, Saint-Denis possède une très nombreuse population étrangère : Algériens, Africains, Portugais, Espagnols, Italiens qui tous, et particulièrement les Africains, immigration récente, sont très mal payés pour les travaux les plus durs, les plus sales, qui tous vivent dans des conditions insalubres, entassés dans les bidonvilles, dans des caves humides, ou encore, pour les plus fortunés, dans des hôtels de dernière catégorie.

— Naturellement, m'explique M. Gillot, la municipalité de Saint-Denis s'efforce d'améliorer cette situation, sans pour autant négliger les dossiers des Français. Seulement dans une ville où il y a encore quatre mille mal-logés, toute attribution

★ Suite page 9.

RENNES : jumelage avec une ville africaine ?

EVOQUANT, dans notre dernier numéro, les manifestations, parfois violentes, de racisme qui ont eu lieu à Rennes contre un professeur et des étudiants africains, nous montrions combien elles étaient préjudiciables à l'amitié souhaitable entre les peuples de France et d'Afrique.

Animé par le même souci, le docteur Gilbert Noël, maire de Saint-Maur (Seine), représentant permanent pour la France de la Fédération Mondiale des Villes Jumelées, vient d'adresser à M. Fréville, député-maire de Ren-

nes, une lettre dont voici le texte :

« J'ai appris récemment les difficultés que vous ont créées à Rennes un groupe d'étudiants nationalistes, qui ont molesté un professeur et des étudiants noirs.

« Ne pensez-vous pas que la meilleure réponse à cet antiracisme d'une poignée de jeunes dévoyés serait le jumelage de Rennes avec une ville africaine ?

« Vous trouverez ci-joint la liste des villes africaines actuellement candidates à un jumelage avec une ville française.

Chez Renault : les travailleurs contre le racisme

UN ami du M.R.A.P. qui travaille à la Régie Renault nous fait parvenir un tract ignoble diffusé dans cette entreprise par des disciples d'« Europe Action ». « Chaque mois des milliers de noirs et d'Arabes déferlent dans nos usines », peut-on lire sur cette feuille. Et, accusant « les bicots » de « semer la maladie et la haine chez nous », il invective violemment les « syndicats (C.G.T., C.F.D.T., C.G.T.-F.O) vendus aux bicots et aux capitalistes ».

Démagogie et excitations à la haine : c'est le style même des hitlériens.

Aussi est-ce à juste titre que « La Voix de l'Usine Renault », organe du syndicat C.G.T., dénonce dans son numéro de février-mars, le racisme et la xénophobie.

« Depuis quelque temps, écrit ce journal, nous assistons à la Régie et dans les couloirs du métro à Billancourt et Marcel-Sembat, à une prolifération d'inscriptions antialgériennes et antisémites... »

« Est-ce le travailleur algérien, espagnol, italien, chassé de son pays par la misère, et introduit en France par le gouverne-

ment qui va les chercher sur place pour peser sur nos salaires, qui est la cause de nos maux ? En réfléchissant un peu, on constate que notre ennemi n'est pas le camarade étranger, exploité comme nous par le pouvoir et les patrons, et avec qui nous nous entendons d'ailleurs très bien dans les ateliers, mais ceux qui veulent faire « suer le burnous » aussi bien au travailleur étranger qu'au travailleur français. »

A la suite de l'enquête de Nicole de Boisanger parue dans notre numéro de mars, sous le titre « Les Français sont-ils racistes », nous avons reçu de M. Claude Popere, secrétaire général du syndicat C.G.T. des travailleurs de la Régie Renault, une lettre où il écrit notamment :

« Les propos tenus par des ouvriers de chez Renault et rapportés dans cet article sont sans aucun doute exacts et nous savons qu'il nous faut quotidiennement les combattre.

« Je serais très heureux que vous donniez une suite favorable à ma suggestion, et dans l'espoir que la ville de Rennes figurera bientôt dans la liste déjà longue des « Cités-Unies », je vous prie, Monsieur le Député-Maire et cher collègue, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs. »

Il est certain que les échanges de toutes sortes suscités par les jumelages ne peuvent que favoriser la compréhension réciproque et l'amitié. Nous souhaitons que cette suggestion soit retenue par Rennes... et beaucoup d'autres villes.

« Toutefois, pour la vérité, nous tenons à citer un certain nombre de faits qui prouvent, malgré tout, qu'il est inexact de généraliser à partir d'une enquête. Par exemple, notre Syndicat a toujours eu sur ses listes de délégués des candidats algériens qui sont élus avec le même nombre de voix que les travailleurs français, ceci, y compris pendant la guerre d'Algérie.

« D'autre part, si le Syndicat indépendant s'est fait le porteur de propos et d'idées racistes, il est bon de rappeler qu'il n'a recueilli que 4 % des voix aux élections et que notre syndicat qui l'a vivement combattu, en a recueilli 78.

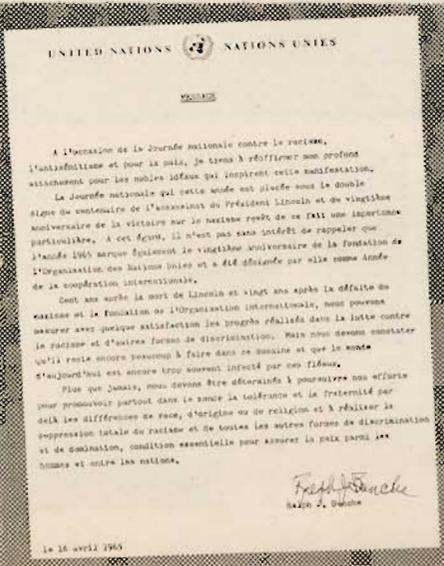
« Nous tenions à vous citer les faits qui, sans contester encore une fois la réalité des propos cités dans l'article, prouvent cependant qu'il y a chez Renault un nombre important de travailleurs qui luttent pour l'égalité des droits et des hommes. »

Nous ne l'entendons pas autrement.

« Quand les alliés ouvrirent les portes... »

Comment se prépare la Journée Nationale du 16 mai

Le message de Ralph BUNCHE



L'un des premiers messages arrivés pour la Journée Nationale est celui du Dr Ralph Bunche, secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies.

Cinq commissions siègeront le samedi 15 mai

Dès le samedi 15 mai, cinq commissions qui siègeront à l'U.N.E.S.C.O. également et pourront le dimanche matin...

D'ores et déjà diverses sous-commissions se sont réunies pour examiner certains aspects de ces problèmes : l'une a étudié les formes de racisme propres à la période de décolonisation...

LE DÉROULEMENT DES DÉBATS

Le déroulement de la Journée Nationale aura lieu, au Palais de l'U.N.E.S.C.O., 125, avenue de Suffren, selon l'horaire suivant :

LA fièvre règne au siège du M.R.A.P., où l'approche de la Journée Nationale se traduit, cette année plus encore que pour les précédentes, par une intense activité...

Tandis que s'organise l'envoi des invitations aux militants du M.R.A.P., aux amis connus et inconnus de tous les coins de France qui demandent à s'associer au grand rassemblement du 16 mai, c'est un va et vient continu de représentants des comités locaux qui viennent chercher du matériel imprimé...

En ce vingtième anniversaire de la victoire sur le nazisme, les antiracistes ressentent avec acuité la nécessité d'agir contre toutes les séquelles d'un passé de divisions et de haines.

Une ultime réunion des militants de la région parisienne aura lieu le jeudi 6 mai, à 20 h. 30, à l'Hôtel Moderne, avec la participation de Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P.

SAMEDI 15 MAI :

De 14 à 18 heures : Réunions des Commissions.

DIMANCHE 16 MAI :

De 10 heures (précises) à 12 heures : séance plénière. 12 h. 15 : déjeuner au restaurant de l'U.N.E.S.C.O.

De 14 heures à 18 heures : séance plénière. Les séances plénières seront marquées par les compte rendu des travaux des commissions, les interventions de différents orateurs, les salutations des personnalités et représentants d'organisations.

A 14 H., PROJECTION D'UN FILM

A 14 heures, le dimanche, les participants assisteront à la projection d'un très beau film : « La Marche », consacré aux luttes des antiracistes américains contre la ségrégation.

POUR PARTICIPER A LA JOURNÉE NATIONALE

Si vous n'avez pas de Carte de participant à la Journée Nationale, ou si vous voulez en donner à vos amis, vous pouvez encore en demander au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris-11^e (GUT. 09-57).

C'est au M.R.A.P. également qu'il convient de renvoyer vos couvertures (30 F 00 l'un) pour le déjeuner.

N'omettez pas non plus, que vous soyez présent ou non à l'U.N.E.S.C.O., d'envoyer votre obole pour le succès de la Journée Nationale au C.C.P. du M.R.A.P. : 14.825-85 Paris.

VINGT ans après : c'est un bon titre, c'est un chiffre tout rond, tout net, et nous savons à quel point les commémorateurs officiels aiment découper l'histoire en belles tranches, nettes et précises.

Par Jorge SEMPRUN



Certains voudraient qu'on oublie, qu'on prescrive. Quelles que soient les raisons juridiques et morales qu'on mette en avant, en faveur de cet oubli, de cette prescription, il me semble bien que c'est, pour nous, une démarche impossible.

Le racisme professe que la lutte féconde de l'humanité pour soumettre à ses buts la nature, est essentiellement animée par la volonté de l'homme d'exploiter ou d'écraser certains groupes de ses prochains.

Le racisme professe que la lutte féconde de l'humanité pour soumettre à ses buts la nature, est essentiellement animée par la volonté de l'homme d'exploiter ou d'écraser certains groupes de ses prochains.

Cette « sociologie » biologique qui sert à la fabrication du modèle raciste de la « bête humaine » n'a que très peu de rapports avec une biologie réelle.

L'effort au pouvoir politique lorsque celui-ci se sent obligé de justifier le principe d'asservissement universel, principe présenté alors comme « droit » commandé par la « science ».

La religion du sang

Le pouvoir nazi a poussé à l'extrême cet art de gouverner. Et il tenait beaucoup à sa parure « scientifique ».

La première constatation porte sur un trait que la propagande nazie a placé au fronton de son édifice : le traité théorique capital sur le nazisme désigné cette doctrine comme « Mythe ».

La parole de Rosenberg est hautement représentative du racisme nazi. Depuis 1934 et jusqu'à la fin du III^e Reich, il portait le titre encombrant mais significatif de « Délégué du Führer pour le Contrôle d'Ensemble de l'Instruction et de l'Éducation spirituelle et idéologique » dans le Parti nazi.

Empruntés maintenant à Hitler l'idée qu'il fallait se faire de la science en général : « L'homme ne maîtrise pas la nature, mais a réussi seulement, par la connaissance de quelques lois particulières et de secrets de la nature, à s'ériger en seigneur de ceux qui étaient dépourvus de cette connaissance ».



Les « seigneurs »...

Par Joseph BILLIC



M. Joseph Billic, attaché de recherches au C.N.R.S., collabore au Centre de Documentation juive Contemporaine (C.D.J.C.).

Il a publié aux éditions de ce Centre, un important ouvrage en trois volumes intitulé : « Le commissariat général aux questions juives ».

Tout récemment, vient de sortir son dernier livre consacré à « Alfred Rosenberg dans l'action idéologique, politique et administrative du Reich hitlérien ».

commença à se révéler une image de l'histoire de l'humanité et de la terre riche en rapports et en couleurs, si nous reconstruisons, avec révérence, que la lutte contre le Sang et l'Ambiance, entre le Sang et le Sang est le dernier phénomène qui nous est accessible...

Mais si la doctrine nazie pose son racisme comme une hypothèse, elle exige que, dans les limites de son application, cette hypothèse soit vécue catégoriquement comme une évidence, passionnément comme une profession de foi et de façon extatique comme une intuition.

Une « sélection » opportuniste

Jetons un coup d'œil sur la politique étrangère dans le III^e Reich. Hitler a déclaré que, par essence, elle est opportuniste. même le « Pèché » peuvent être vus au plus haut degré s'ils rendent fécond, s'ils augmentent le pouvoir créateur de celui qui se trompe dans les domaines de la raison, de la perception ou de la volonté.

ME Olga Wormser-Migot a tenu sa promesse : son dernier ouvrage, consacré à la libération des camps, a paru à son heure, celle du vingtième anniversaire de cette libération.

Travaillant à la localisation et à la recherche des déportés, au sein du Ministère des Prisonniers, Déportés, Réfugiés, elle fut attachée, dès le mois d'août 1944, à une tâche déconcertante, émouvante et horrifiante.

« C'est le sentiment des libérateurs et des libérés que j'ai tenté de traduire, le contrepoint de douleur et d'espoir, des recherches balbutiantes et de la découverte, le bonheur tragique des retours et des attentes au-delà de tout espoir. »

Les recherches balbutiantes et la découverte devaient révéler l'existence du système concentrationnaire et donner au mot « génocide » un nouveau relief, dépassant

ILS commencent à rentrer maintenant. Pendant quelques jours, quelques nuits, à la gare d'Orsay, aménagée en un immense hall d'accueil, déferlaient les rescapés d'un camp que nous appellons Buchenwald. « Buchenwald, on ne faisait qu'y passer pour la quarantaine ! — Après c'était Dora — Dora ? — Dis donc, elles ne connaissent même pas Dora ! » Ni Dora, ni Ellrich, les kommandos de mort, les usines secrètes que nous arrivons vite à bien connaître sans les situer encore dans nos conceptions géographiques, dans le système concentrationnaire.

Ces revenants nous semblent plus cirieux, plus lâves, plus sarcastiques aussi que ceux de Buchenwald. Les plus valides viennent se « raconter » au ministère où ils ne sont pas assaillis par la foule des familles qui attendent, espèrent, scrutent avec angoisse les visages inconnus, dans l'espoir fou que le leur est là aussi, qu'on a oublié de les prévenir. Il est arrivé. Il ne faut pas qu'ils s'attardent. Il doit les attendre à la maison.

Nous partons interroger le docteur E... revenu de Buchenwald, où il a été libéré sur place. Il voudrait tellement rendre service, reconnaître les photos que nous lui soumettons, se rappeler. Mais nous commençons à comprendre qu'il est inutile de donner des listes de noms, sauf dans le cas où les déportés s'étaient connus dans le civil, dans le cas où ils appartenaient au même milieu social, à la même ville, au même moment ou au même réseau, dans le cas où ils avaient séjourné longtemps dans la même prison, en France. Des noms de famille n'évoquent rien pour eux ; d'abord, ils nous demandent : « quel convoi ? » La réponse qu'ils attendent, c'est un matricule que nous ne pouvons connaître, les 77.000, les 20.000, etc... Ils évoquent des surnoms, des pseudos, des diminutifs, des noms presque jamais, sauf si un camarade, avant de mourir, leur a confié, avec son identité véritable, un message à transmettre à sa famille.

Avez-vous connu Dominique C... Robert Antelme ? Claude B... ? Nous donnons des précisions qui les font pouffer de rire. Un avocat de 75 kilos, un médecin corpulent, un intellectuel à lunettes, un typographe un peu sourd, n'éveillent dans le souvenir du docteur E... aucune réminiscence. Il pourrait nous parler de Déjà auquel il a fait ouvrir deux jours de Revier, de Claude, qui a troqué son pain contre des cigarettes, de Julien, qui s'est évanoui pendant un appel et qu'il n'a plus revu, de Raymond, mis en quarantaine parce qu'il ne voulait jamais partager ses colts. — « Robert Antelme ? (Il examine longuement la photographie), ça me dit quelque chose. Je suis presque certain qu'il est parti en évacuation le 5 avril. J'en mettrai la main au feu... Donc le 5 avril il était encore vivant ? — Sans aucun doute. »

IL nous faudra des semaines, des mois pour comprendre la pauvreté de ces renseignements, pour savoir aussi qu'on mourait très bien en évacuation, même si on était bien vivant le 5 avril.

en horreur ce que l'histoire avait connu jusqu'alors : autodafé, conquêtes, croisades ou vastes campagnes militaires. Jamais personne n'aurait pu soupçonner l'immense assassinat perpétré dans les neuf mois qui séparèrent la libération de Paris de l'armistice, ni la fin misérable de ceux qui, ayant échappé, par miracle, aux maladies et aux fours crématoires, tombèrent sous les rafales des S.S. affolés par l'approche des armées alliées.

« Quand les Alliés ouvrirent les portes, ils ne purent compter que les morts des derniers jours. Je voudrais que ce livre rappelle le souvenir de tous ceux que nous avons attendus, le souvenir des millions de victimes appartenant à vingt et une nations,

Par Olga WORMSER-MIGOT



que le système concentrationnaire a effacé du monde et souvent, trop souvent, du cœur des vivants. » Dans l'extrait que nous vous présentons, Mme Wormser nous parle du retour des déportés, des « revenants » :

Mathieu, déporté en 1942 vers Buchenwald, puis à Dora, cherche à retrouver ceux qui faisaient partie de son convoi. Il saura bientôt : de son transport il reste 87 rescapés sur 1.100 déportés, la proportion à laquelle nous ne voulons pas croire et que l'évidence nous fera admettre.

De la villa de banlieue du docteur E... nous téléphonons à celle qui attendait Robert Antelme pour lui dire qu'il était vivant le 5 avril, premier signe qu'elle eut de lui. Il reviendra des semaines plus tard. Il n'avait pas quitté Buchenwald le 5 avril mais depuis bien plus longtemps. Le docteur E... ne pouvait l'avoir rencontré. Mais il avait été mes-

terrogatoires d'identité aux postes-frontières. Dès le hall, ils sont happés par la machine qui se veut bienfaisante : le repas pour ceux qui peuvent manger, la visite médicale, l'interrogatoire des divers officiers de police, des enquêteurs du ministère. Il s'agit de dresser leur fiche d'identité, leur catégorie, de ne pas mêler S.T.O., volontaires, déportés, de savoir à quelle prime ils ont droit... On leur fait raconter leur itinéraire, ils ont perdu la mémoire des dates, ignorent le nom des kommandos, ne connaissent leurs bourreaux que par des surnoms, ou des noms écorchés : « Quels sont les camarades que vous avez vu mou-



La France était libérée, mais le calvaire des déportés allait, dans les camps, durer de longs mois encore...

sager de son retour. R. A... pesait 40 kilos, n'avait pas la force de soulever un couvert, et attendait sa sœur Marie-Louise. Pour elle, j'ai dû encore être messagère de mauvaises nouvelles. Un officier de liaison britannique a rapporté des listes — des fiches d'hospital. Évacuée de Ravensbrück par la Croix Rouge suédoise, avec les élus de mars 1945, Marie-Louise est morte huit jours plus tard dans un hôpital danois, « Morte, squelette, rasée. »

Maintenant, la gare d'Orsay sommeille de nouveau. Dans l'hôtel Lutétia, le hall d'entrée est pavé de photographies, de messages : « Qui a connu... qui a connu... » La foule des familles déferle, celles qui attendent leur revenant, celles qui cherchent, qui veulent savoir. Il a fallu codifier les rites du retour, les questionnaires. Ils arrivent de la gare après avoir subi déjà des in-

rit ? » Ils ricangent à cette question stupide. Nous nous sentons misérables à leurs yeux. On dirait que c'est pas pitié qu'ils répondent : « Il y avait Maurice qui est mort du typhus. Je crois me rappeler qu'il habitait Niort. Sa femme était institutrice et il avait deux enfants. Et puis le petit blond, comment s'appelait-il donc ? Son père était une grosse légume dans les domaines. »

On détourne la tête quand les revenants retrouvent une femme, un père, qui bégènt à les reconnaître et étreignent fureusement ces corps sans poids, d'on sort la voix de celui qui était parti. Le plus terrible pour eux c'est l'assaut de ceux qui attendent avec des photos qu'ils leur mettent sous le nez : « Rappelez-vous, rappelez-vous, si vous l'avez rencontré, vous ne pouvez pas l'oublier. »



LA SYNAGOGUE

AUX YEUX BANDES

En ce dimanche des Rameaux, la foule des Parisiens et des Parisiennes s'est pressée aux portes des églises pour recueillir le buis béni.

C'est là un symbole de paix et de joie, et si ces brins de feuillage ne sont pas les palmes que l'on vit ce jour là, à Jérusalem, le jour de l'entrée du Christ, le spectacle n'en est pas moins charmant.

Mais les palmes — celles du martyr — continuent à être portées par les malheureux descendants du Juif Errant maudit. Certes il ne s'agit pas d'un martyr accompagné de violences, mais il consiste en réflexions désobligeantes, en affirmations méprisantes que nous ne cessons pas de surprendre dans les conversations, et que nous sentons chaque fois comme une brûlure profonde. Cela est d'autant plus triste que nous savons combien il serait vain de vouloir répondre, nous expliquer, car pour atteindre l'intelligence et le cœur des méchants, chrétiens ou non, il faudrait pouvoir détruire en un instant cette gangue de préjugés d'erreurs et de haine que les siècles ont accumulées sur l'âme des générations successives.

Ce sentiment d'impuissance et de découragement, ceux qui ont lu ces jours derniers l'éditorial du journal *Le Messager* de la paroisse Saint-Roch : « *Nous sommes le peuple que Dieu conduit* », sous la signature de Saint Damien, ont pu l'éprouver :

Voici ce qu'on y peut lire :

« Aux hébreux fuyant l'Égypte et groupés par Moïse au pied de la montagne du Sinaï, Dieu avait dit : « Je serai votre Dieu et vous serez mon peuple ». Désormais Dieu réside au milieu de ce peuple et le guide.

« Mais celui-ci, ce peuple, est infidèle et rompt le pacte. Alors, en Jésus-Christ Dieu conclut une nouvelle alliance, avec un peuple nouveau, celui des baptisés, l'Église.

« Depuis lors Dieu chemine avec lui. Il ne le conduit pas du dehors, comme un agent de police canalise une foule : il ne l'instruit pas comme un professeur qui, de sa chaire donne un enseignement. C'est de l'intérieur qu'il le meut de même qu'il meut ses chefs... C'est aux entrailles que sa parole le touche : ce n'est pas sur la pierre qu'il grave sa loi, c'est dans le cœur qu'il imprime son commandement : « Tu aimeras... »

Ainsi donc, Dieu s'est détourné d'Israël ; il ne chemine plus qu'avec ceux qui, ayant dépouillé les descendants d'Abraham et s'étant approprié leur loi immortelle, leur Dieu, et jusqu'à un nombre considérable de leurs personnages sacrés et de leurs prières mêmes, les renient et les bannissent de l'univers religieux.

Alors, je vous le demande, pourquoi avoir consacré cette chapelle des Déportés, si émou-

vante, dans l'Église même de Saint-Roch, si c'est pour continuer à considérer comme des réprouvés les familles de ceux qui sont morts pour témoigner de la foi juive ? Pourquoi, ce faisant, nous avoir fait croire que nous pouvions venir y prier comme dans un lieu où règne la paix et la sérénité, puisque vous nous considérez comme une humanité de seconde zone, celle des non-baptisés ?

Comme nous sommes loin de l'esprit de Jean XXIII qui, au Concile de Vatican II a accueilli les rabbins par ces mots : « Je suis Joseph, votre frère ! »...

Nous demandons au vénérable curé de Saint-Roch, chef spirituel d'une paroisse illustre par son passé chargé d'histoire, de comprendre notre peine et notre déception, et de mener le combat non plus contre le peuple à la nuque dure, mais avec l'amitié judéo-chrétienne.

Un israélite
du quartier Saint-Roch.

LA CHANCE
DE L'AVENIR

Qu'on permette à un Africain de donner son opinion sur le livre de M. Georges Conchon « L'Etat Sauvage ».

Ses qualités littéraires me paraissent indéniables, mais je voudrais surtout insister sur le fait que le grand mérite de ce livre est d'avoir soulevé une question essentielle : celle des rapports entre le monde blanc et le monde noir.

On parle souvent du problème de l'aide aux pays sous-développés. Mais la plupart des gens semblent ignorer le mal le plus grand et qui constitue pour l'avenir une terrible menace : le racisme.

Georges Conchon amène les lecteurs à réfléchir sur ce problème et c'est pour cela que son livre me paraît utile.

Témoin en Afrique du double racisme blanc et noir, il n'en a pas pris son parti. Il le dénonce publiquement.

De ce fait, Georges Conchon est un homme avec qui le dialogue est possible pour un Africain.

Ce roman appelle cependant des réserves.

Le double racisme dénoncé par Georges Conchon existe bel et bien.

Les preuves de l'existence du racisme blanc sont suffisamment nombreuses pour que je n'aie pas à y insister.

Pour ce qui est du racisme noir, l'objectivité me force à reconnaître qu'il existe aussi.

Le racisme est lié à l'orgueil, à l'égoïsme d'esprit ; c'est pourquoi on ne doit jamais supposer qu'il soit un défaut exclusivement blanc.

Seulement, ce qu'on doit admettre à mon sens, c'est que malgré les humiliations et les brimades du passé, le Noir en général est assez ouvert aujourd'hui et son racisme est essentiellement motivé par le racisme blanc qui provoque en lui colère et ressentiments.

D'une façon générale, le livre de Georges Conchon est décevant à plus d'un point de vue.

Les personnages qui paraissent faire exception à cet « état sauvage » qu'est le racisme sont eux-mêmes d'un antiracisme bien pâle.

On aurait aimé une description de l'Afrique à la fois plus réaliste et moins pessimiste.

Le lecteur européen doit se dire : « Triste Afrique ! »

En un sens, le livre de Conchon rejoint cette littérature qui depuis quelques années a répandu tant de fables sur l'Afrique.

J'aurais aimé que soit souligné quelle chance existe de sortir de « l'état sauvage ». Car même si les antiracistes sont en nombre réduit, ce sont eux la chance de l'avenir.

Blancs et Noirs, nous sommes désormais condamnés à réussir ensemble une histoire commune.

La sincérité et l'estime mutuelles sont les seules voies valables.

Justin KALIBWAMI
Paris.

ISRAELITES
ET ISRAÉLIENS

Dans une lettre que publie « Droit et Liberté » de mars, Mme H. Bourgeois prétend qu'il n'est pas possible d'être Israélien sans être israélite. Elle ignore qu'il existe un grand nombre d'arabes et de chrétiens, Israéliens, tout en ayant gardé leur religion musulmane ou chrétienne. Cette dame a dû confondre deux choses, malheureusement confondues assez souvent : les droits accordés par la Loi du Retour et le reste. Voici ce que je veux dire :

a) Tout juif a automatiquement le droit de devenir citoyen Israélien, s'il le désire en vertu de la Loi du Retour.

b) Toute personne d'une autre confession, pour devenir citoyen Israélien, doit se faire naturaliser comme cela se pratique dans tous les pays du monde.

En conclusion, on peut simplement dire ceci :

— Israël donne aux juifs un avantage d'automatisme pour devenir Israélien.

— et pour les croyants d'un autre culte, il applique les lois internationales.

On ne peut donc parler dans ce domaine, d'intolérance religieuse qui régnerait en Israël.

L. D.
Paris.

PROFITEURS
EHONTES

Un de mes élèves noirs me dit que l'hôtelier qui le loge fait, à lui et à ses compatriotes africains, toutes espèces de misères ; en particulier, il lui interdit de recevoir des visiteurs. Si des amis viennent pour les voir, l'hôtelier les chasse. Mon élève partage la chambre avec un camarade : à eux deux ils paient 300 francs par mois (10 F par nuit) une petite chambre à peine chauffée. Je vous signale la chose à tout hasard, quoique sans doute êtes-vous mieux rensei-

gnés que moi sur ce sujet. Une amie assistante sociale me dit qu'il y a mille fois pire. Par exemple, tel logeur ou hôtelier louant le même lit à deux hommes : l'un qui travaille de jour, l'autre qui travaille de nuit — c'est-à-dire qu'aucun ne dispose de la chambre — touchant ainsi double loyer... Il me semble qu'une vigoureuse campagne contre les hôteliers, profiteurs éhontés des Africains, s'impose...

Germaine ASCHKINAZI,
Paris-20^e.

COURRIER DU CŒUR

Je vous remercie beaucoup de m'avoir adressé généreusement les trois derniers numéros de « Droit et Liberté ». C'est un journal qui doit être lu par le plus de personnes possible et je vais m'y employer dans la faible mesure de mes moyens. Je souscris, en tous cas, un abonnement de soutien.

Mme TAIEB,
Paris-18

★

Nouvelle adhérente, j'espère que vous voudrez bien excuser la somme minimale que je vous adresse par mandat. Lycéenne, je ne dispose que de peu d'argent de poche. Heureuse d'être admise à vos côtés. Je pense m'abonner bientôt à « Droit et Liberté ».

S. G.

C'est en lisant votre numéro de « Droit et Liberté » (239) que j'ai appris que vous émettez des cartes d'adhésion. Je trouve que c'est un bon moyen de prouver son attachement à votre Mouvement. Je me rends compte des difficultés matérielles que vous devez surmonter et je déplore avec vous le manque de publicité donnée à votre publication. J'ai été moi-même obligé de m'abonner à votre journal, car il était difficile de s'en procurer. Il est regrettable que des journaux tels que « Minute » puissent avoir tant de lecteurs alors que le vôtre semble en avoir un nombre réduit.

Encouragé par votre article, je me permets donc de vous adresser ma très modeste cotisation pour la carte d'adhérent.

Albert TEBKA,
Neuilly-sur-Seine.

ET LE POURCENTAGE
DES RACISTES ?

En tant qu'abonné à votre journal, je me permets de vous faire parvenir ces quelques lignes extraites de l'« illustré » (suisse) qui se passent de commentaires :

« ...Le pourcentage de naturalisés Israéliens reste cependant très élevé. Il faut espérer que cette « préférence » ne tient pas uniquement à des considérations financières... » (Illustré n° 19 du 7 mai 1964 - Lausanne, p. 40. Les Nationalisations, par Maurice Potier).

M. G.,
Paris-9^e.

DES FAITS
qui donnent
A PENSER...

LA F.E.N. (Fédération des Etudiants Nationalistes) possède un mensuel « Les Cahiers Universitaires » où elle étale largement les « arguments » qu'on lui connaît et qu'elle distribue depuis un certain temps, à la porte des facultés et écoles.

Le n° 22 bis, supplément du mensuel, résume en quatre pages la propagande antisémite, xénophobe et raciste de cette organisation.

L'Université française, lit-on, vit mal à cause de MM. Gurvitch, Schwartz et Jan-kélévitch. Tous ses professeurs partent en Algérie et en Afrique Noire. Elle manque de crédits à cause de l'aide aux pays sous-développés qui est, d'après eux, « illusoire, inutile et néfaste ».

La F.E.N. exige donc le retour en France « des professeurs détachés dans les pays arriérés... », le retour des étudiants noirs dans leurs universités et la suppression de leurs bourses... la priorité absolue aux étudiants européens dans les universités » (sic).

Ils affirment qu'il existe une communauté de destin entre peuples européens qui repose sur « une solidarité ethnique, une même civilisation culturelle et technique, une conception de l'homme et des valeurs de la vie trouvant sa pleine application dans le nationalisme... » et participent dans ce but à la campagne menée par Jean-Louis Tixier-Vignancour, candidat à la présidence.

Hitler aussi avait formulé une doctrine nationaliste qui, par l'assassinat de millions d'êtres humains avait prétendu sauvegarder l'intégrité occidentale.

★

M. E. Ph., d'origine martiniquaise, se rendait à son travail le vendredi 23 avril, à 8 h. 30, prenant le métro comme tous les jours.

Parmi les voyageurs, il remarqua un Africain, visiblement désorienté qui, depuis un moment, sollicitait un renseignement du chef de train. Celui-ci le regardait avec mépris, le bouculait à chaque arrêt, sans lui répondre.

Indigné, M. Ph. s'adressa à l'Africain, lui disant à haute voix : « N'insistez pas, renseignez-vous plutôt auprès des voyageurs à l'avenir. »

Vexé, le chef de train l'injuria lui criant « sale race » et finit par frapper M. Ph. qui, bien entendu, riposta et voulut, à l'arrêt prochain, porter plainte auprès du chef de station.

Mais le chef de train s'enfuit avant qu'une confrontation ait eu lieu.

★

Le vendredi 16 avril, vers 9 heures, un homme d'une quarantaine d'années, entrain dans le magasin de confection de M. Joseph Wolmark, 238, rue Saint-Martin, et demandait des articles... de mercerie dont le propriétaire du magasin ne fait pas le commerce.

M. Wolmark lui ayant dit son impossibilité de le servir, cet individu déclarait alors à haute voix : « C'est dommage ! On aurait dû tous vous tuer ! »

M. Wolmark est un ancien déporté qui, d'Auschwitz à Buchenwald, connut seize camps de déportation et y perdit son épouse et une fille. Aussi mettait-il, rapidement, à la porte de son magasin ce provocateur qui, aussitôt, reportait sa fureur contre la vitrine, la brisant à coups de canne.

Il a été emmené au commissariat de la rue Beaubourg.

★

Le 8 avril, dans l'après-midi, de nombreux témoins ont entendu Mme Dubois injurier M. Korn, demeurant 6, rue de Vintimille et crier : « Sale juif, sale youpin ; on n'en a pas assez exterminé à Auschwitz et à Buchenwald. »

M. Korn a porté plainte.

★

M. Laube, commerçant à Paris, expose régulièrement au Salon des Sports d'Hiver de Grenoble.

Cette année, n'ayant pu réserver une chambre à temps, dans son hôtel habituel, la direction de celui-ci le fit loger dans un autre, l'hôtel Gallia, en lui précisant le prix convenu.

Le jour de son départ, M. Laube constata que le montant de la note ne correspondait pas au tarif prévu. La réceptionniste appela alors M. Benoit, propriétaire de l'établissement, qui se mit brutalement à insulter M. Laube, lui déclarant : « Vous êtes un sale « Polak » qui discute toujours les prix, et à Grenoble, nous n'avons pas besoin pour vivre des étrangers ; vous n'avez qu'à retourner dans votre pays, moi je suis Français... Je vous em... »

M. Laube, qui est citoyen français, ancien combattant, croix de guerre, régla sa note, mais porta plainte afin que cette affaire soit sanctionnée « pour le renom de cette ville et vis-à-vis des exposants et visiteurs français et étrangers. »

Le carnet de DL

NOS DEUILS

Nous avons appris avec douleur la mort de notre ami René Wahl, dit Gabriel TIMMORY.

Ecrivain de grand talent, il avait apporté, durant de nombreuses années, sa collaboration à « Droit et Liberté ». Il était officier de la Légion d'Honneur.

Nous présentons à son épouse, Mme Gabriel Timmory, et à toute sa famille, nos sincères condoléances.

DISTINCTIONS

Notre éminent ami, l'écrivain Maurice DRUON vient d'être fait chevalier de la Légion d'Honneur. Nous lui présentons nos très sincères félicitations.

Nos félicitations également à M. Sacha SCHNEIDER, à qui la même distinction a été récemment attribuée.

« Quand les alliés ouvrirent les portes »

★ Suite de la page centrale

On finit par les reconnaître. On finit par avoir, à l'encontre des plus obstinés, la même impatience qu'à l'égard des resquilleurs d'une queue, « Encore celle-là ! » On leur en voudrait presque de s'acharner, de garder l'espoir.

QUAND le Lutétia sera redevenu un hôtel cossu, gardera-t-il l'odeur de D.T.T., de soupe, de vêtements pauvres ? On enlèvera les cloisons qui isolent les divers stades des interrogatoires, de la visite médicale. Des cris furieux se sont élevés un jour, une voix distinguée qui se haussait à l'injure « Foutez-moi la paix ! Vous croyez qu'on ne m'a pas fait mettre assez à poil durant deux ans ? Vous voulez encore que je recommence ? L'air traqué quand on leur pose des questions trop précises. On va les punir pour

avoir oublié un nom, pour s'être trompé de dates. On va les envoyer là-bas... Quand pourront-ils rentrer chez eux ?

Il faut expliquer qu'ils peuvent nous aider à trouver les autres, à localiser les charniers sur les routes de l'évacuation, peut-être à identifier des bourreaux.

La catégorie la plus tragique, ceux qui errent dans le Lutétia parce que personne n'est venu les chercher : « Ils ne sont tout de même pas tous morts ! — Peut-être ont-ils déménagé ? — Même s'ils se cachait, pourquoi ne reviennent-ils pas maintenant ? » Le groupe de bénévoles se renouvelle sans cesse, celles qui ont retrouvé le leur, le soignent, l'entourent, de loin en loin nous envoient un nom, une date, un indice qu'elles leur ont extorqué. « Vous savez, il est encore si faible... Je voudrais tellement qu'il oublie. »

Olga WORMSER-MIGOT.

Le vœu le plus cher...

TANDIS que l'attente se prolonge d'une décision finale, deux événements récents — dont l'un a été parfois interprété comme mettant en cause le sens général d'une évolution favorable — ont attiré à nouveau l'attention du public sur l'attitude de l'Eglise romaine à l'égard du judaïsme.

Le dimanche de la Passion (4 avril), au cours d'une homélie à l'église paroissiale de Notre-Dame de Guadalupe, à Rome, Paul VI — commentant l'évangile — s'écriait : « C'est une page grave et triste qui évoque le heurt entre Jésus et le peuple juif. Ce peuple prédestiné pour recevoir le messie... lorsque le Christ arrive... non seulement il ne le reconnaît pas mais il le combat, le calomnie, l'injurie et, finalement, il le tuera. » Aussitôt, le Grand-Rabbin Toaff protestait, et quelques jours après un porte-parole du Vatican devait faire une mise au point. Elle consistait à situer les paroles du Souverain Pontife au seul plan où elles pouvaient être bien comprises : celui de la théologie. Le Pape n'avait fait que reprendre, à l'occasion

de la Passion, un des thèmes les plus habituels de la liturgie du jour : le rejet du Christ, à l'époque, par tous les peuples, quels qu'ils fussent, rejet dont on voit encore tant d'exemples.

C'était dire, non seulement que Paul VI



par
**Jacques
NANTET**

n'avait pas eu l'intention d'offenser le peuple juif, mais qu'aucun peuple du monde n'était, à ce stade, pris en tant que tel. D'ailleurs, l'expression employée : « il le tuera », montre bien que le Pape obéissait, à la fois, à des préoccupations théologiques et aux lois du genre oratoire. L'Eglise n'a jamais

prétendu, en effet, que les juifs — fût-ce seulement ceux qui étaient présents — aient tué le Christ. Ce sont les Romains — de notoriété historique incontestée par tous — qui l'ont tué.

En fait, quoique certains puissent penser de ce qu'ils appelleront des subtilités, l'incident doit être ramené à ses justes proportions : l'allocution du Pape ne comporte aucune indication théologique nouvelle; la question du déicide n'est pas reposée; c'est du Messager de Salut qu'il s'agit et de l'accueil qui lui est fait; rien n'est changé à la mise en application des vœux exprimés au Concile. D'ailleurs l'autre événement — celui-là commenté favorablement — le confirme s'il en est besoin : l'annonce par le bureau de presse du Vatican de la réforme de la prière du Vendredi Saint. Elle est le résultat des travaux de la commission post conciliaire « pour l'application de la constitution sur la liturgie », et ainsi voit-on comment la route se poursuit, d'une session du Concile à l'autre, vers l'aboutissement final. La constitution sur la liturgie ayant été votée, ratifiée et promulguée, la « prière pour la conversion des juifs » est deve-

nue, officiellement cette fois, « oraison pour les juifs ». De même, le schéma sur le judaïsme, pris en considération à la fin de la dernière session, est-il l'objet de l'attention d'une commission spéciale. Celle-ci obéit à des règles qu'elle ne peut enfreindre : l'orientation générale du texte ayant été approuvée, seules les modifications (modi) favorables peuvent être retenues dans un texte amendé. N'est-ce pas là l'essentiel?

Voilà comment — en dépit des controverses de part et d'autre et des mauvaises interprétations — l'Eglise romaine s'achemine, en se tenant rigoureusement sur le plan religieux et théologique, vers une ouverture, à l'égard du judaïsme aussi, qui est le vœu le plus cher de tous les chrétiens fervents.

« DOULOUREUSE STUPEUR »

La déclaration du Pape Paul VI, que Jacques Nantet évoque ci-dessus, a suscité une profonde émotion parmi les juifs, ainsi que, d'une façon générale, dans les milieux antiracistes. Dans le télégramme qu'ils ont adressé au Vatican, MM. Sergio Piperno et Elio Toaff, respectivement président de l'Union des communautés israélites italiennes et Grand-Rabbin de Rome, ont exprimé « leur douloureuse stupeur devant la confirmation de l'accusation faite au peuple juif d'avoir tué Jésus ». « Ainsi se renouvelle, ajoutaient-ils, l'antique accusation de déicide, source de séculaires et tragiques injustices à l'égard des juifs, à laquelle des affirmations solennelles du Concile du Vatican semblaient avoir mis fin pour toujours. »

Les mythes raciaux dans la politique du 3^e Reich

★ Suite de la page centrale

magne hitlérienne s'achemine donc en association avec un peuple asiatique sur la voie de l'assainissement de l'humanité tel qu'elle le conçoit. Pourtant, selon la doctrine hitlérienne, le Japon est, racialement, un phénomène douteux. Hitler explique, dans « Mein Kampf », que le peuple japonais n'est pas créateur, mais seulement porteur de culture, œuvre exclusive des Aryens. Il a la capacité de développer extérieurement grâce à un certain apport de sang aryen. Mais cet apport se dilue dans les éléments raciaux inférieurs du peuple japonais dont la capacité culturelle s'assouplit alors. Un nouvel apport lui redonne cette capacité mais il est aussi condamné à se diluer, étant donné que dans tout mélange racial l'inférieur domine sur le supérieur. Cette interprétation n'empêche pas que dans le triangle groupant l'humanité valérienne associée au peuple allemand un des sommets est représenté par le Japon. En même temps, Himmler cultive dans la S.S. l'idée que l'Allemagne est le champignon de la « race blanche », qu'elle protège du « péril jaune ».

Mais si l'on peut dire que le choix racial, en politique étrangère, est, par essence, opportuniste, qu'en est-il de la sélection raciale au sein du peuple allemand lui-même? Le triste tableau que représentent physiquement les plus hauts dirigeants nazis saute aux yeux. Pourtant, la pensée nazie n'est aucunement troublée par ce spectacle. Pourquoi le serait-elle? Le critère raciste reste toujours un moyen pragmatique. On l'applique lorsqu'il paraît être utile. Or, il n'est pas utile de prendre en considération les critères raciaux à l'égard d'un Hitler, d'un Goering, d'un Goebbels, d'un Himmler, etc, pour décider de leur aptitude à remplir les fonctions dirigeantes qu'ils exerçaient dans le Reich nazi.

La S.S. : une « élite »

La « science » mythico-positive est, par contre, mise en valeur lorsqu'il s'agit de dégager au sein du « peuple des Seigneurs », les masses qu'on désigne spécialement comme l'élite de ce peuple d'élite. C'est ainsi que Himmler forme la S.S. Pour y être admis, il faut d'abord satisfaire à un examen racial dont Himmler déclarait : « La façon de sélectionner était concentrée sur la sélection de ceux qui s'approchent le plus du point de vue physique, de l'image idéale — de l'homme de type nordique. » Himmler donne à la S.S. l'aspect solennel de l'« Ordre assermenté d'hommes nordiques ». Mais dans ce domaine sacro-saint du nazisme, la doctrine nazie reste fidèle à son statut d'hypothèse de travail. En expliquant, dans un cours de « politique nationale » ce qu'est la S.S., Himmler tient à le faire ressortir. Il proclame sa conviction que « en fin de compte, seul le sang de bonne qualité peut produire, à la longue, de bons résultats », mais ajoute en ce qui concerne la sélection : « On m'objectera aussitôt : tout cela va très bien, mais si vous commencez par la taille, par les cheveux blond et par les yeux bleus et aussi par les mesures du crâne, c'est alors une affaire très problématique. Je le sais parfaitement... Il y a pourtant une probabilité plus grande de puiser ainsi dans ce réservoir (des hommes de valeur nordique) ». Il précise qu'après cette première sélection, il élimine ceux qui, admis dans la S.S., s'avè-

rent insatisfaisants au point de vue caractère, volonté... Le mythe raciste qui traduit par la taille, par les proportions corporelles, etc, l'essence de l'homme est donc pratiquée comme hypothèse, remplacée ensuite par la psychologie. D'ailleurs, quand Himmler attirait dans la S.S. tel homme jugé particulièrement apte à remplir des fonctions de direction dans l'Ordre nordique, il ne s'embarassait pas de ses attributs extérieurs.

L'Ordre nordique comportait un trait qui soulignait encore davantage la valeur hypothétique de la profession de foi raciste de Himmler. Il offrait de hauts grades de la S.S. aux personnalités importantes dans de nombreuses branches professionnelles : économie, fonction publique, etc. Ces personnalités n'avaient à exercer aucune fonction dans la S.S. et n'étaient astreintes à aucun service dans celle-ci. Cependant, leurs grades n'étaient pas honorifiques. Le bénéficiaire figurait normalement dans la haute hiérarchie de la S.S. Il en était donc représentatif, toutefois sans participation directe à ses agissements. Il acceptait la proposition s'il envisageait de profiter de l'influence du Reichsführer-S.S. Quant à ce dernier, ces acceptations rehaussaient le prestige de son Ordre. Il va de soi qu'on ne prenait absolument pas en considération, non seulement l'extérieur, mais non plus les qualités caractérielles et les convictions des personnalités en question. Il suffisait amplement que l'intéressé accepte la proposition.

Le maniement arbitraire du racisme dans la S.S. atteint son comble pendant la guerre. Au premier plan se plaçaient alors les Waffen-SS, troupes hitlériennes qui combattaient sous le commandement de la Wehrmacht. Or, les vicissitudes de la guerre poussaient Himmler à créer dans les Waffen-SS des formations étrangères. Elles étaient composées d'abord d'étrangers qui pouvaient être considérés comme « germaniques ». Mais bientôt sont créées des formations composées d'hommes de « races inférieures ». On pouvait déjà s'étonner en voyant des troupes SS françaises. Hitler, n'a-t-il pas qualifié, dans « Mein Kampf » la France comme « Etat métissé européen-africain »? Mais que dire des formations SS lithuaniennes, estoniennes, lettones, balkaniques? En 1944, la S.S. provoquera des complications avec la Wehrmacht pour obtenir que des Russes, des Ukrainiens, des Biélorusses, des Tartares embrigadés dans les rangs de l'armée allemande soient rattachés aux Waffen-SS et elle crée des divisions SS musulmanes! Himmler se dépense pour illustrer par le sigle de l'Ordre nordique des Seigneurs les représentants des couches humaines « inférieures ». Mais le rôle qu'on leur faisait jouer pendant la guerre n'engage, évidemment, en rien le sort qu'on leur fera après la « victoire ».

Fausse science et réalité

Dans les semaines de l'effondrement du III^e Reich, le chef suprême du nazisme manifeste le besoin de se libérer de l'état de transe dans lequel s'affirmait le Mythe raciste. Le Mythe avait pour axe l'opposition entre deux phénomènes psycho-biologiques : d'une part, le juif, phénomène totalement négatif, d'autre part, l'Aryen germanique, phénomène totalement positif. Hitler en parle, en février 1945, aux intimes qui l'entouraient dans son abri et ses

propos sont recueillis par son adjoint le plus fidèle, Martin Bormann.

L'objet de la haine hitlérienne ne change pas : c'est le juif. L'objet de ses soins reste aussi le même : la grandeur du peuple allemand. Mais dans les deux cas, les paroles de Hitler écartent le lourd rideau de la « science raciste ». Il dit : « L'orgueil de la race chez l'Allemand, quand il se manifeste et prend même un air agressif, n'est qu'une réaction compensatrice du complexe d'infériorité qu'éprouvent beaucoup d'Allemands. Il va sans dire que cela ne s'applique pas aux Prussiens... Le national-socialisme a essayé de donner à tous les Allemands cet orgueil qui était jusqu'ici la caractéristique des seuls Prussiens... Nous avons parfois exalté ce sentiment avec une certaine exagération, mais... il fallait que nous poussions les Allemands un peu brutalement dans la bonne voie. » Après ces aveux où la psycho-analyse remplace le racisme, Hitler passe à la question juive : « Notre racisme n'est agressif qu'à l'égard de la race juive. Nous parlons de race juive par commodité de langage... La race juive est avant tout une race mentale... Une race mentale, c'est quelque chose de plus solide, de plus durable qu'une race tout corps... Voilà une preuve de la supériorité de l'esprit sur la chair ! » Et Hitler appelle le peuple allemand à continuer la lutte contre le Judaïsme. Mais dans sa pensée, cette pièce maîtresse de la « science raciste » est déjà démontée. La haine vouée au Juif a perdu son fondement biologique.

En avril 1945, le Reichsführer-S.S. Himmler rencontre secrètement un membre du Congrès Juif Mondial venu de Suède dans l'espoir de limiter la catastrophe dans les camps de concentration. Hitler ignore totalement cette démarche. Le Reichsführer-S.S. salue l'émissaire juif avec désinvolture : « Soyez le bienvenu en Allemagne, Monsieur Masur ; il est temps que nous enterions la hache de discord entre vous, Juifs, et nous, nationaux-socialistes. » N. Masur lui répondit : « Pour cela il y a trop de sang entre nous. Mais je vous remercie de m'avoir autorisé à venir et j'espère que notre rencontre sauvera la vie de beaucoup d'hommes. » Quelques milliers de Juifs (de trois à quatre mille) ont été sauvés grâce aux pourparlers avec Himmler.

Le voile imposant du racisme nazi est mis de côté par l'homme qui dirigeait son emploi le plus féroce. Cet homme s'attend à ce que soit annulée dans le souvenir, l'action centrale commandée par l'hypothèse raciste nazie et symbolisée par une quantité : « six millions de juifs immolés », sans parler des autres masses humaines qui, appartenant à des « races de qualité inférieure », ont succombé par dépérissement ou par extermination pour que se déploie la « grandeur raciale » du « Peuple des Seigneurs ».

Le pouvoir hitlérien a enveloppé la réalité sociale dans le Mythe pour justifier, sous cette, enveloppe, la bute de sa politique tant intérieure qu'étrangère. La politique qui ne trouvait de justification que dans l'artifice raciste s'effondre. Mais tant que le voile recouvrait la réalité, il l'enserrait d'une étreinte si écrasante qu'on n'apercevait pas que le nazisme lui-même reconnaissait ouvertement sa nature mythique.

Telle est la leçon que nous administre la politique raciste nazie qui, par son extrémisme, se place à la tête de tous les racismes.

Joseph BILLIG.

A Saint-Denis

★ Suite de la page 5

de logement risque de susciter de l'amertume chez ceux qui en restent encore privés. Si le bénéficiaire est un Algérien ou un Espagnol, par exemple, la tentation est grande d'affirmer qu'il faut être étranger pour être logé à Saint-Denis.

Il existe malheureusement chez beaucoup un racisme latent et qui ne demande qu'à s'exprimer. J'ai d'ailleurs un exemple précis.

L'an dernier, une jeune femme de vingt-trois ans, qui vivait en hôtel depuis deux ans m'écrivait pour déposer une demande de logement et exprimait sa satisfaction des efforts fournis par la municipalité. Un an après, le changement était profond. Il m'écrivait de nouveau mais cette fois sur un ton amer et rancunier, déclarant : « Ne vaut-il pas mieux loger en priorité tous les étrangers qui ne cessent d'affluer à Saint-Denis? ... La France et la municipalité de Saint-Denis sont d'excellentes vaches laitières... Que devons-nous, nous les Français... Il prenait la précaution d'ajouter : « Dieu sait pourtant que je ne suis pas raciste, je respecte les peaux les unes autant que les autres... Mais JE SENS QUE ÇA VIENT ! » Il devenait raciste, bien sûr... »

Séquelles...

Ce sentiment de frustration est largement exploité par « Europe-Action » et les journaux du même bord. « La France aux Français », « suppression de l'aide aux pays sous-développés », « luttons pour la sauvegarde et le maintien de la race blanche », « les étrangers profitent de la Sécurité Sociale, encombrant les hôpitaux, souillent nos piscines », tels sont les mots d'ordre qui s'étalent dans toutes les pages.

Ces arguments ont d'ailleurs été repris par Destree, tête de la « Liste d'Union Dionysienne », présentée par le « Club Dionysien » aussi bien sur ses affiches électorales que dans son journal, « Le Dionysien ». La collusion entre « Europe-Action » et le « Dionysien » est manifeste.

Il est certain qu'une vaste opération d'intoxication a été menée à Saint-Denis. Les antiracistes se doivent de rester vigilants, d'argumenter, d'éduquer, car conclut M. Gillot : « Il existe des éléments susceptibles de développer un courant raciste, à la faveur de conditions sociales et économiques difficiles pour les Français comme pour les immigrés. On est en droit d'être inquiet lorsqu'on constate que vingt ans après le drame des camps de la mort, des séquences du régime hitlérien subsistent encore et ne demandent qu'à se renforcer. Le racisme est la chose la plus abominable au monde : il est mensonger et il divise ».

M. K.

NANCY

Le dimanche 25 avril, à Nancy, une soirée placée sous la présidence de M. Krischer, s'est déroulée à la Chambre de Commerce pour commémorer l'insurrection du Ghetto de Varsovie en 1943.

Dans l'assistance nombreuse, on remarquait MM. le Grand Rabbin Morali, Stora, ministres officiant ; le président Kobrienec, du culte israélite ; Gurecki, de l'U.J.R.E. ; le commandant Grandowitz, président de l'A.J.A.R. ; Herzberg, président du Memorial Juif ; Weys, du comité du M.R.A.P. de Nancy ; des représentants de la F.N.D.I.R.P. et de l'A.N.A.C.R. et notre ami Charles Palant, secrétaire général de notre M.R.A.P., qui devait rappeler l'épopée des résistants du Ghetto de Varsovie.

La projection du film : « La vérité n'a pas de frontière » terminait cette soirée.

NIMES

A Nîmes, le Comité Départemental pour la commémoration du XX^e anniversaire de la Libération des Camps de concentration, qui groupe la F.N.D.I.R.P., l'U.N.A.D.I.F. et les Amicales de Camps, a organisé une série de manifestations.

Le mardi 20 avril, une soirée du souvenir avait lieu à l'Hôtel Majestic où était présenté le film de Wanda Jakubowska « La dernière étape ».

On notait la présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles MM. Jourdan, maire de Nîmes ; Martin, adjoint au maire ; Gleizer, conseiller général ; Dubois, chef de cabinet, représentant le préfet du Gard ; les représentants des associations de déportés et résistants, etc.

Notre amie, Mme Gebelin représentait le M.R.A.P.

LILLE

M^e Schapira, secrétaire national du M.R.A.P. a fait le mardi 4 mai une conférence sur le néo-nazisme devant les étudiants en Droit de la Faculté de Lille.

LIMOGES

L'Union rationaliste a organisé le mercredi 5 mai, à Limoges, une conférence sur le thème « Racisme et antisémitisme en 1965 », avec la participation de Roger Maria, membre du Bureau National du M.R.A.P.

ORSAY

L'Association Corporative des Etudiants en Sciences de la Faculté d'Orsay a invité M^e Schapira à parler du racisme et de la prescription des crimes nazis, le mercredi 5 mai.

MEAUX

Une exposition de photos et documents sur le racisme fournis par le M.R.A.P., s'est tenue du 20 au 27 avril, dans les locaux de la Maison des Jeunes de Meaux.

Le mardi 27 avril, était organisée une soirée cinématographique au cours de laquelle fut projeté le film de Stanley Kramer « La Chaine », avec un débat animé par Armand Dymenstajn, secrétaire national du M.R.A.P.

CHAMPIGNY

Pour le 20^e anniversaire de la Libération des Camps de concentration nazis, la F.N.D.I.R.P. de Champigny a organisé, du

Dans les Sociétés

A. Chil-Kozlowski, secrétaire national du M.R.A.P. et M. Cukerman, membre du Conseil national, ont assisté, le mercredi 24 mars, à une soirée cinématographique de la Société « Szydlowiec », salle de l'Entrepôt.

Le samedi 27 mars, A. Chil-Kozlowski représentait le M.R.A.P. lors de l'assemblée de la société « Laskarzew ».

La société « Les enfants de Lublin » s'est réunie, le dimanche 4 avril, à 15 h., à l'Hôtel Moderne. Louise Kanar, membre du Bureau national et M. Cukerman sont intervenus au nom du M.R.A.P.

Ce même jour, à 16 h., la société « Wroclawek » tenait sa réunion, avec la participation de Louise Kanar et M. Cukerman.

Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., a assisté, le dimanche 11 avril, à une réunion de la société « Przytyk ».

Le 21 avril, à 21 h., notre secrétaire général a participé à l'assemblée générale de la société « Lodz ».

Le 25 avril, à 16 h., Albert Lévy, secrétaire national a pris la parole à l'Assemblée Générale de la société « Siedlec ».

La réunion de la Commission des sociétés et associations juives qui a lieu habituellement le troisième mercredi de chaque mois, se tiendra exceptionnellement en vue de préparer la Journée Nationale, le lundi 10 mai, à 21 h., au siège du M.R.A.P. M^e Jean Schapira, secrétaire national du M.R.A.P., assistera à cette assemblée.

21 au 28 avril, avec le concours de l'A.N.A.C.R. et du Comité du M.R.A.P., une exposition sur la Déportation.

Une soirée commémorative eut lieu le vendredi 30 avril, au cinéma « Les Loisirs », au cours de laquelle furent projetés « Nuit et Brouillard » d'Alain Resnais, et « La Passagère » de Munk, Prix International de la Critique 1964 à Cannes.

SCEAUX

Le mercredi 6 mai 1965, à la Maison des Jeunes et de la Culture de Sceaux, le journaliste Jean-François Held a animé les débats qui ont suivi la projection du film de L. Rogosin : « Come Back Africa ».

PARIS

L'Association Générale des Etudiants Nord-Africains a organisé, le vendredi 30 avril, à 20 h. 45, 115, bld Saint-Michel, une réunion au cours de laquelle Roger Maria a traité des « manifestations actuelles du racisme liées au problème nord-africain ».

Au congrès des Combattants antinazis d'Israël

Le samedi 10 avril 1965, se déroulait dans la salle du Théâtre Migrabi à Tel Aviv, la Conférence de l'Union des Combattants Anti-Nazis d'Israël qui commémorait le dixième anniversaire de la fondation de cette Organisation, le vingtième anniversaire de la victoire sur l'Allemagne hitlérienne et le vingt deuxième anniversaire de la révolte du Ghetto de Varsovie.

On remarquait dans l'assistance qui comptait plus de 500 délégués, les représentants des ambassades de France, Cuba, Pologne, Tchécoslovaquie et Yougoslavie, ainsi que des invités étrangers : MM. Jean Toujas, secrétaire général de la F.I.R. (Fédération Internationale de la Résistance) ; Betzabel, du Centre Culturel Juif de Bulgarie, et notre ami Alexandre Chil-Kozlowski qui représentait le MRAP.

De nombreux orateurs prirent la parole parmi lesquels M^e Landau, président de séance ; le docteur Berman, M^e Haas, président et secrétaire de l'Union des Combattants antinazis d'Israël ;

Alexandre Chil-Kozlowski, au nom du M.R.A.P. lut d'abord le message de notre Président, Pierre Paraf, dont voici un extrait :

« Notre Mouvement est né dans la Ré-

sistance. Il compte dans ses rangs de nombreux anciens combattants. L'idéal de paix et de fraternité qu'il poursuit est le vôtre.

« Nous mesurons pleinement la magnifique concours que les Combattants antinazis d'Israël lui ont apporté et continuent de lui apporter. Nous unissons dans la même jerveur les insurgés du ghetto de Varsovie, les combattants des maquis de France et ceux de l'héroïque combat pour l'indépendance d'Israël.

« C'est de tout cœur que nous communions avec vous et que nous vous exprimons nos vœux de bonheur pour votre organisation, pour votre patrie, pour la paix entre les hommes et entre les peuples. »

Notre ami Chil-Kozlowski dont toute la famille, à l'exception d'une jeune fille de 14 ans, a été exterminé dans les camps, a rappelé que c'est aux responsables de ces horreurs qu'est attribuée la tâche de rechercher et de condamner les criminels nazis. Il a insisté sur la nécessité de lutter contre la prescription des crimes de guerre.

A l'issue de la réunion, une grande manifestation s'est déroulée dans les principales artères de la ville aux cris de : « Ni oubli, ni pardon ».

8-14 mai :
l'exposition
LINCOLN

L'Exposition Lincoln voit enfin le jour. Première grande réalisation du M.R.A.P. dans ce domaine, elle sera présentée du 8 au 14 mai, 44, rue de Rennes.

Il a fallu plusieurs mois de recherches et d'efforts incessants pour mettre sur pied cette manifestation qui, espérons-le, sera appréciée de tous les membres du M.R.A.P. et surtout du grand public.

Un collectif de militants dévoués s'est efforcé, dans le choix des documents, dans la présentation et la réalisation technique, de rendre cette exposition en même temps attrayante et éducative.

Plus de deux cents documents seront exposés, qui non seulement illustreront la vie et la politique de Lincoln, mais encore montreront comment l'esclavage a pu se développer grâce à certaines conditions économiques faisant de l'être humain un objet taillable et corvéable à merci et trouve aujourd'hui son aboutissement dans la ségrégation contre laquelle luttent des noirs américains et un nombre croissant de blancs.

La réussite publique de l'Exposition Lincoln dépend maintenant du soutien que lui apporteront tous les membres et amis du M.R.A.P.

VENTES-SIGNATURES

Dans le cadre de l'Exposition, M. Jean DARIDAN à qui l'on doit un remarquable « Lincoln » édité chez Julliard, ainsi qu'un récent ouvrage « De Lincoln à Johnson — Noirs et Blancs », édité chez Calmann-Lévy, signera ces deux livres le jeudi 13 mai, de 18 h. 30 à 20 heures.

Le même jour, Pierre Paraf, président du M.R.A.P., dédicacera son livre « Le racisme dans le monde ».

Faut-il craindre un « racisme à rebours » ?

★ Suite de la page 4

Etant donné les conditions objectives desquelles procède le racisme, on voit tout de suite que les victimes du racisme, quand elles luttent pour s'affranchir des persécutions dont elles sont l'objet, ne font point un racisme contraire, car elles ne se placent point, par rapport aux fauteurs du racisme, dans une position dominante, dans une position d'êtres supérieurs quant aux forces économiques qu'ils détiennent et quant aux qualités intellectuelles et aux modalités de l'existence, même si elles apportent de la vigueur et de la véhémence, voire même de la violence, dans leurs moyens de défense. Au surplus ces victimes ne réagissent pas toutes ainsi : il en est qui, au lieu de lutter, se replient sur elles-mêmes, se renfermant dans la délectation morose de leur infortune. On peut donc les répartir en deux catégories : celle des lutteurs et celle des résignés.

LUTTEURS ET RESIGNES

Les lutteurs, nous les connaissons bien, car ils font beaucoup de bruit, et ils ont raison ; ils font ainsi réfléchir les indifférents avec la possibilité de les gagner à la cause de l'antiracisme : c'est la seule manière pour en finir avec le fléau social et politique qu'est le racisme. Dans leur lutte, ils exigent que toute discrimination, toute ségrégation, tout encerclement dans les réserves ou les ghettos prenne fin. C'est dire qu'ils n'entendent nullement faire sécession en s'exilant du milieu où ils se trouvent placés par les circonstances historiques, si hostile qu'il soit. Ils estiment avoir autant de droits que qui que ce soit à y vivre.

L'exemple le plus remarquable est celui des Noirs de l'Afrique du Sud qui sont des autochtones, et aussi des Noirs des Etats-Unis d'Amérique qui y sont depuis des siècles et ayant assimilé la culture américaine, sont partie intégrante de la nation, où ils sont absolument décidés à demeurer et à être traités en citoyens à part entière. Naturellement, en présence de ces luttes, de bons apôtres ne cessent de clamer : « Voyez donc, ils en veulent aux blancs, ce sont des racistes anti-blancs. » C'est une façon comme une autre pour essayer de discréditer la cause des victimes du racisme et les nombreux amis qu'elles comptent dans le monde.

Mais, chose curieuse, les résignés aussi n'échappent pas à cette accusation et cela,

précisément à cause de leur comportement inverse de celui des lutteurs. Ils cherchent à faire groupe à part, hors des milieux où ils sont persécutés. Tantôt leur réaction défensive les pousse à la formation de noyaux dans les parties du monde où ils se trouvent plongés dans une race différente de la leur ; tantôt, quand la pression de celle-ci devient pour eux intolérable, ils se réfugient dans des habitats où ils seraient hors d'atteinte, pensent-ils, de leurs persécuteurs, s'efforçant d'entretenir le moins de relations possible avec la société où vivent ces derniers qui, précisément, désirent se débarrasser d'eux et font tout ce qu'ils peuvent à cet effet. C'est là, en quelque sorte, combler les vœux des racistes. Or, c'est une solution de cette sorte que M. G. Conchon, comme il a été indiqué au début de cet article, semble prôner, puisqu'elle consisterait, en ce qui concerne tout au moins les Noirs d'Afrique, en ce que ceux-ci entretiennent le moins possible d'échanges avec les nations de race blanche, ce qui aurait pour résultat de les priver des apports bénéfiques que celles-ci pourraient leur fournir.

Quand ces victimes du racisme ne peuvent retourner aux lieux d'origine, dont elles ont la nostalgie, elles en rêvent, les parant de couleurs séduisantes ; ou quand, s'y trouvant déjà, elles sont néanmoins l'objet de la morgue et des humiliations de racistes du dehors ainsi que de ceux qui sont établis dans leurs pays, elles réagissent en mettant en valeur les qualités et les mérites de leur race ; elles fouillent dans l'histoire de leur passé pour y trouver des motifs de fierté. Car le culte d'un passé glorieux ou qu'on croit tel, n'a rien de réactionnaire quand il sert de réconfort pour le présent et de stimulant pour l'avenir. Et cela donne naissance à un complexe psychologique qui s'exprime dans le mythe de la « négritude » pour les Noirs et de la « judéité » pour les juifs.

On tient à faire remarquer qu'on est bien un noir et qu'être un blanc n'est pas chose si extraordinaire, qu'il vaut mieux que les noirs restent chez eux et les blancs pareillement ; ou bien qu'on est un juif et qu'il vaut mieux que les juifs se créent une patrie à eux. Il en résulte que nation et race sont confondues, alors que la plupart des nations se sont formées indépendamment du facteur racial. On évite ainsi les contacts autant que possible, on se sépare des éléments responsables des souffrances endurées.

Est-ce là du racisme quand ceux qui appartiennent à une race en butte à l'hostilité d'un certain nombre d'énergumènes ont une conscience trop aiguë de leurs souffrances et, battant en retraite, rompent les ponts derrière eux ? Certes non, car leur comportement, fait de repli sur soi-même, comme la sensitive, n'est jamais marqué d'un esprit de supériorité et de mépris envers la race de leurs persécuteurs ; ils n'essayent point, s'ils exploitent des ressortissants de cette race, de justifier cette exploitation par des considérations d'ordre racial, et cherchent encore moins à exercer des sévices envers eux, puisque c'est pour échapper à une condition devenue pour eux trop dure qu'ils recherchent un coin tranquille (4).

★

L'analyse qui précède permet, pensons-nous, de faire justice de la notion du racisme à rebours. Les hommes en proie aux rigueurs des racistes, n'ont jamais prétendu, comme ceux-ci, appartenir à la race des seigneurs et n'ont nullement l'intention de les soumettre à la pratique de la discrimination et de la ségrégation ; la tendance dominante chez la plupart d'entre eux est celle conduisant au rapprochement, à l'intégration. C'est chez ceux-ci que se trouve l'esprit de lutte contre le racisme. Le combat engagé par eux se confond avec le combat pour la paix entre les hommes, comme il rejoint le combat pour la liberté, la justice et la fraternité. L'armée antiraciste, sans cesse accrue, contribue ainsi, avec d'autres forces sociales se développant dans des champs d'activité différents, au triomphe de ces idéaux dont l'ensemble constitue l'humanisme moderne.

Georges SAROTTE.

(4) V. La Pensée, n° 119, p. 82, où M. Jean Cresneaux souligne que le retour aux traditions anciennes des Noirs décolonisés résulte du besoin pour eux d'affirmer leur personnalité nationale. Ce courant conduisant au repliement bien qu'il n'exclue pas néanmoins, à notre avis, le courant contraire de l'imitation et du conformisme.

En ce qui concerne ce que dans le Courrier rationaliste (1964, n° 12, p. 367), le Pr Maucorps appelle le judéo-centrisme, celui-ci le considère non point comme une manifestation de racisme, mais comme une démarche de défense traditionnelle destinée à sauvegarder l'intégrité de la condition juive.

le théâtre

JONAS (Olivier Hussenot) au Vieux-Colombier

JONAS, célèbre par son voyage en baleine, est devenu rabbin dans la pièce d'Elie-Georges Berreby qu'interprète Olivier Hussenot, au théâtre du Vieux-Colombier.

Tout le monde connaît la fabuleuse aventure du personnage biblique. L'Eternel ayant donné à ce prophète l'ordre d'aller annoncer la destruction de Ninive, Jonas veut se dérober à sa mission et s'embarque dans une direction opposée. Une tempête survient. Jonas qui est considéré comme responsable de la catastrophe, est jeté par dessus bord pour être finalement englouti par un monstre marin. Trois jours plus tard, le monstre rejette sur la côte le prophète enfin disposé à obéir. Il se rend donc à Ninive, pour accomplir la mission divine. Devant le repentir des habitants de Ninive, l'Eternel renonce à les punir, et ce à la fureur de Jonas qui se plaint à Dieu d'avoir été ridiculisé.

Pour le consoler, il est dit dans la Bible que Dieu fit pousser un ricin qui mourut le lendemain. Dans la pièce de Berreby, c'est le compagnon de Jonas, le singe Bubû qui lui est rendu pour être malheureusement tué à la frontière israélo-jordanienne — ceci dans un souci d'actualité. Alors Jonas qui pleure son Bubû, comprend que l'Eternel est en droit de s'apitoyer sur Ninive et sa nombreuse population.

Il était intéressant de demander à Olivier Hussenot qui réalise le tour de force de tenir seul la scène pendant une heure et demie, pourquoi il avait créé ce « Jonas », qui, actualisé, à toutes les caractéristiques d'un juif bourgeois, pieux, mais un peu assoupi dans sa quiétude.

— Il y a eu un concours de circonstances, répond Olivier Hussenot, que nous avons rencontré dans sa loge du Vieux-Colombier.

Je venais de terminer « Version grecque », de Sauvajon, j'étais donc libre.

Berreby m'a demandé de jouer sa pièce pendant trente à quarante représentations. J'ai accepté car j'ai été tout de suite accroché par le texte où règne constamment une espèce d'ambiguïté, un mélange de tragique et de burlesque, de réalisme et de satire.

Le thème initial de l'inaptitude des hommes à comprendre la parole divine m'a attiré beaucoup aussi.

Et je dois dire que pour un comédien, l'épreuve que représente une pièce à un seul personnage est aussi très tentante.

— Ne craignez-vous pas que l'humour ne soit parfois poussé jusqu'à la caricature et que, de ce fait, le ton de la pièce n'indispose certains spectateurs trop sensibles ?

— Je ne pense pas. Je sais que Berreby a lu sa pièce à de nombreux juifs avant de la monter et chaque fois elle a eu du succès.

— Je crois que ce n'est pas la première fois que vous incarnez un juif.

— En effet, j'ai joué dans « Donnez-moi dix hommes désespérés », le film que Pierre Zimmer a réalisé dans un kibboutz, depuis je suis interdit au Liban, mais cela n'a pas d'importance. J'avais aussi joué dans la pièce de Robert Hossein « Responsabilité limitée », qui est une condamnation du racisme.

— Choisissez-vous vos rôles selon des critères bien établis ?

— Vous savez que j'adhère pleinement aux idées que vous défendez. (Olivier Hussenot a, en effet, demandé à participer activement aux travaux de la Journée Nationale).

Mais mon métier qui me prend d'un bout à l'autre de la vie ne me permet pas de me donner physiquement à votre Mouvement.

Alors, j'applique mes principes, qui sont les vôtres, dans le choix des pièces qu'on me propose, quand cela est possible, bien entendu.

De toute façon, je ne pourrai jamais jouer dans une pièce ou un film qui irait à l'encontre de mes idées.

— Quels sont vos projets immédiats ?

— Je pars au mois de juin en Union Soviétique avec Barsacq et la troupe du Théâtre de l'Atelier. Nous allons jouer « Antigone », d'Anouilh, « Un mois à la campagne », d'Ivan Tourgueniev et « Le Barbier de Séville », de Beaumar-

chais, toutes pièces que nous donnerons aussi à Erivan, en Arménie.

Au mois d'août, je dois tourner dans un film, dont j'ai écrit le scénario à partir du « Dimanche de la Vie », de Raymond Queneau, et qui est réalisé par Jean Herman, auteur d'un remarquable court-métrage « Actua-Tilt ».

A la rentrée, je jouerai dans une pièce de Kataïev, l'auteur de « La quadrature du cercle ».

En attendant, on peut aller applaudir au Théâtre du Vieux-Colombier, Olivier Hussenot dans « Jonas », comédie d'Elie Georges Berreby, réglée par Michel de Ré sur une musique de Robert Jais, et une trame sonore de Luc Péroni, dans les décors de Georges Richard.

M. K.



Olivier Hussenot dans sa loge (photo Elie Kagan).

le cinéma

par René DAZY

LE VAMPIRE DE DUSSELDORF

Avec Robert Hossein nous retrouvons le cinéma de papa que l'on pourrait aussi bien appeler le cinéma d'intention ou d'auteur, en ce sens que la réalité est informée par le metteur en scène.

Ce ne serait peut-être par un mince compliment si je disais que l'image que nous laisse le réalisateur-acteur du vampire n'est pas inférieure à celle que nous donna jadis Fritz Lang dans son « M. le Maudit ».

L'histoire vraie de Peter Kutner qui, dans les années 30, terrorisa Dusseldorf avant d'être pris, jugé et exécuté, est assez bien connue. Mais, au delà de la performance d'acteur — remarquable, répétons-le — l'apport propre d'Hossein a été de raccrocher le drame individuel de Kutner à la tragédie du peuple allemand aux prises avec le chômage, la misère et l'agitation nationale-socialiste.

Certes Hossein ne tente pas l'arbitraire démonstration que Kutner fut un archétype du militant nazi, ni qu'il fut influencé par la cruauté des chemises brunes. Il nous semble bien plutôt qu'il souligne la naissance simultanée d'une perversion individuelle et d'une perversion collective et leur commun épanouissement dans un climat favorable de désordre politique et social.

C'est cette vue originale qui donne au film un saveur neuve et forte.

HAINES

Film rapidement fabriqué par un Losey un peu plus jeune, film bâclé, à petit budget, « Haines » est un brouillon de grand talent, bien supérieur à tout ce que l'on a pu tourner sur le racisme — et je pense au pourtant excellent « Crossfire » de Dmytryk.

Ecartons les clichés dont certains sont propres à la mythologie américaine : le journaliste au grand cœur qui mène le juste combat à ses risques et périls, la jeune Mexicaine qui tombe amoureuse du journaliste au grand cœur, l'Américain honnête qui apporte son aide-Mars-hall aux étrangers sous-développés. Ces poncifs, Losey les a, au demeurant, si bien intégrés qu'ils en paraissent rajenis.

Il nous reste la peinture d'une petite ville américaine, comme il en est certainement beaucoup d'autres, en proie à la subite flambée d'une haine qui couvait depuis longtemps. Elle est broyée à petites touches quasi-cliniques qui reconstituent sous nos yeux la mécanique du lynchage avec cette objectivité partielle dénuée de tout lyrisme, marque de fabrique du grand metteur en scène qu'est Losey.

Nous assistons, à la suite d'un banal incident entre jeunes gens de la ville et jeunes immigrés mexicains, à la progressive montée de la fièvre, à l'exaltation entretenue par la presse et la télévision. Après l'explosion finale — terrifiant morceau d'anthologie — après les derniers saccages et le transport des victimes à l'hôpital, le calme retombe et la petite ville reprend son visage honorable. Jusqu'à la prochaine fois.

« Haines » est une œuvre obsédante et terrible qui vous empoigne et vous laisse dans la bouche l'affreux goût de la consternation impuissante.

LA 317^e SECTION

Les films de guerre oscillent généralement entre deux extrêmes : la dénonciation de son horreur et l'apologie de l'héroïsme, entre d'une part « Le Feu » ou « Les Croix de bois » et d'autre part « Trois de Saint-Cyr » ou « La Bandera ».

L'œuvre de Pierre Schoendoerfer prend la troisième voie que le ciné-vérité a défrichée. Elle nous montre la guerre à l'état pur, non pas telle que nous la commentons selon nos préférences, mais telle qu'elle est faite et vécue. Un reportage en quelque sorte et presque un documentaire sur le métier des armes.

Nous sommes en Indochine, à l'heure de la débâcle. La section 317 évacue son poste isolé et va, à travers la jungle contrôlée par le Viet-Minh, tenter de rallier un centre de rassemblement. De la vingtaine d'hommes qui partent, trois seulement arriveront à bon port.

Schoendoerfer entraîne la conviction avec une mesure et un tact rares. Pas une parole outrancière, pas un mot superflu, rien que de belles et éloquentes images, le spectacle tout nu d'hommes qui se battent avec le maximum d'efficacité pour survivre.

Nul après avoir vu ce film dur comme le diamant et précieux comme lui, ne pourra dire : « Oh, la guerre, ce n'est ni si glorieux ni si atroce qu'on veut bien nous le dire. » Avec des moyens opposés à ceux de Losey, Schoendoerfer atteint le même but. Son impartialité et son vérisme nous font haïr, autant qu'un chaleureux plaidoyer, une guerre qui nous dévoile son vrai visage, celui d'un affreux et inutile gaspillage de talent, de courage et de vies humaines.

notes de lecture * notes de

L'abondance de l'actualité nous oblige à espacer notre tour d'horizon des différentes parutions. Aussi nos lecteurs voudront-ils avoir de l'indulgence et nous pardonner si certains ouvrages cités ici ont paru depuis un certain temps déjà.

ETUDES, ESSAIS THESES :

• « **REVOLUTION NON-VIOLENTE** », par le pasteur Martin Luther King, prix Nobel 1964 (Editions Payot).

La relation, depuis 1963, de l'action entreprise en faveur des droits civiques.

• « **LA REVOLUTION NOIRE** », par Thomas Merton (Editions Casterman).

La méditation spirituelle de l'auteur aboutit à cette conclusion : nous avons tous besoin de la liberté des noirs en vue de la solidarité mondiale.

• « **DIFFICILE LIBERTE** », par Emmanuel Levinas (Albin Michel).

Ce titre réunit une série d'essais sur le judaïsme qui, à travers le classicisme, veulent retrouver une sagesse faite pour l'Homme et assurant sa liberté.

• « **AUTOBIOGRAPHIE PHILOSOPHIQUE** », par Karl Jaspers (Aubier).

Ce livre est traduit de l'allemand par notre ami Pierre Boudot.

• « **L'AFRIQUE DES AFRICAINS** », par Claude Wauthier (Seuil).

« Un inventaire de la négritude ».

• « **L'AXE BRISE** », par F. W. Deakin (Stock).

Le sous-titre définit l'essentiel du sujet : « L'amitié brutale d'Hitler et Mussolini ». Ce fort volume de 800 pages cherche à retracer sans trop de commentaires apocalyptiques l'histoire de la désintégration du régime en Italie, à partir de l'automne 1942, date à laquelle les événements militaires réagirent pro-

gressivement et impitoyablement sur l'infrastructure du fascisme italien ».

• « **SOCIOLOGIE DE LA NOUVELLE AFRIQUE** », par Jean Ziegler (Collection « Idées », Gallimard).

Second livre consacré à l'Afrique par J. Ziegler, professeur à l'Institut Africain de Genève. L'auteur analyse trois expériences : celles du Ghana, du Congo-Léopoldville et de l'Egypte — jusqu'en 1962, en ce qui concerne ce dernier Etat.

Son intention est de montrer que l'élite dirigeante actuelle, celle qui a fait et construit l'indépendance, a engendré une « contre-élite », opposition structurée, qui prétend au pouvoir. Mais il est certain que le sujet traité, trop restreint, ne peut convenir à l'ensemble des pays africains, parmi lesquels on rencontre des zones encore contrôlées par les étrangers, directement ou indirectement.

ROMANS, RECITS :

• « **UN AUTRE PAYS** », par James Baldwin (N.R.F.).

Des hommes veulent renverser les barrières de la ségrégation raciale et des conventions sociales. Mais ils se heurtent à un monde cruel et humiliant. Alors ils disparaissent « par une nuit froide de novembre, dans l'eau glacée du fleuve ».

• « **SOL, FILS DU VENT** », par Idebert Exbrayat (Editions des 4 Moulins).

Un petit livre de soixante-dix pages où l'auteur, un pasteur languedocien, exprime tout son amour pour les nomades et les déclassés, à travers des nouvelles, des poèmes et un jeu biblique, à la manière de ceux que l'on représentait, jadis, sur le parvis des cathédrales gothiques. C'est le fruit d'une expérience souvent amère.

• « **DE VOTRE ENVOYEE SPECIALE** », par Madeleine Riffaud (Editeurs Français Réunis).

Si vous désirez revivre l'histoire de ces vingt dernières années, n'hésitez pas : lisez ce livre. Une série de reportages passionnés et passionnants, à travers un monde en folie destructrice.

Avez-vous vu « ANDORRA » ?

La très belle pièce antiraciste de Max Frisch, créée au début de l'année au Théâtre d'Aubervilliers, et jouée en province par la Comédie de Saint-Etienne, poursuit sa brillante carrière au THEATRE ANTOINE à Paris.

Ne manquez pas d'aller l'applaudir !

Jeux interdits

Une nouvelle loi interdit à des personnes de races différentes d'organiser des fêtes ou de pratiquer des sports en commun en Afrique du Sud. Deux ans de prison et une amende de 200 livres-sterlings puniront les organisateurs de telles manifestations.

IL Y A
CINQUANTE
ANS

Les massacres d'Arménie

COMMENT laisserait-on passer ici, sans le commémorer ainsi qu'il se doit, le cinquantième anniversaire des massacres d'Arménie ? Certes, ils avaient commencé bien auparavant, sous le règne du sultan rouge Abdul-Hamid. Mais l'événement de 1915 dépasse en horreur tout ce que l'humanité avait connu depuis bien des siècles et annonce très directement les atrocités hitlériennes, comme en témoigne ce télégramme du 15 septembre 1915, signé par Talaat, qui était alors ministre de l'Intérieur de l'Empire ottoman : « Il a été précédemment communiqué que le gouvernement a décidé d'exterminer complètement les Arméniens vivant en Turquie. Ceux qui s'opposent à cet ordre ne pourront plus faire partie de l'administration. Sans égard pour les femmes, les enfants et les infirmes, quelque tragiques que puissent être les moyens d'extermination, sans écouter les sentiments de la conscience, il faut mettre fin à leur existence. »

Un texte pareil se passe de commentaires, mais il appelle bien des réflexions. La raison invoquée était que les Arméniens, allogènes dans l'Empire ottoman, constituaient, par leur existence même, un danger mortel pour lui. Ainsi la raison d'Etat justifierait tous les crimes. On ne saurait trop s'élever contre une aussi monstrueuse idolâtrie de l'Etat national. Je ne pense pas qu'aucune idole antique ait fait couler autant de sang que cette idole moderne. En un temps où des nationalismes exaspérés se dressent un peu partout, ou même illustre que celle des Arméniens ait pu s'inventer de toute pièce, nous ne saurions trop y prendre garde. Le danger, quoi qu'on en pense, est loin d'être conjuré.

Qu'une nation aussi ancienne et aussi être victime d'une pareille extermination souligne ce qu'il y a de légitime dans le fait national et les limites qu'il a le devoir de s'imposer à lui-même. Certes, et heureusement, les Arméniens n'ont pas tous péri. Quelques-uns étaient en dehors des limites de l'Empire ottoman. Ils constituent aujourd'hui la République d'Arménie, qui fait partie de l'U.R.S.S. D'autres, beaucoup d'autres ont émigré et ont trouvé asile à l'étranger, notamment en France. Comment l'ancien maire d'Issy-les-Moulineaux, l'ancien professeur au Lycée Michelet à Vanves que je fus, pourrait-il oublier la colonie arménienne d'Issy et ses élèves de Vanves ? Quelques-uns des plus brillants étaient précisément Arméniens.

L'ARMENIE, qui est vieille de vingt-cinq siècles, n'est pas morte, ni près de mourir, en dépit de la barbarie ottomane. Autour du mont Ararat, sur le pla-

teau d'Arménie, s'est constitué un peuple fort, marqué d'une originalité profonde, et qui a résisté, dans cette sorte de donjon naturel du Proche-Orient, non pas, certes, à toutes les influences étrangères, mais à la pression politique des plus grands empires. Ils ont tenu tête victorieusement

Un article de Jacques MADAULE

aux Romains, aux Parthes et aux Perses. Ils ont contenu l'invasion musulmane et même quand ils ont été submergés par le flot turc, ils ont encore longtemps réussi à préserver leur culture et leur originalité. On disait couramment dans le veil Empire : A l'Arménien la plume ; à l'Albanais l'épée.

L'art chrétien d'Arménie a précédé de plusieurs siècles l'art chrétien de l'Occident et les églises arméniennes demeurent encore les premiers chefs-d'œuvre de l'art chrétien. Il serait trop long et fastidieux d'énumérer ici tous les apports de l'Arménie à la culture universelle. Mais il est peut-être bon de rappeler aux Français que les principautés arméniennes du Taurus furent, au moment des Croisades les plus fidèles alliées des royaumes francs. Il y a là une fraternité franco-arménienne dont

je sais, pour l'avoir souvent évoquée devant des auditoires franco-arméniens, combien elle est chère aux Arméniens de France. Ils doivent savoir que leurs compatriotes français n'oublient pas, eux non plus, les tribulations du peuple arménien.

SIL y a quelques leçons à en tirer, c'est que nous devons nous garder de tout racisme ; mais c'est aussi que nous ne devons pas trop compter sur l'humanité des gouvernements, quels qu'ils soient. Le scandale des massacres d'Arménie, ce fut, en effet, qu'ils ne suscitèrent pas, chez les gouvernements dits civilisés de l'époque, le sursaut d'indignation que l'on aurait attendu. Les Arméniens furent abandonnés dans leur malheur, comme l'avaient été les Polonais au XVIII^e siècle, et tant d'autres, depuis.

Sans doute faut-il distinguer entre ceux qui perpétrent le crime et ceux qui se contentent d'y assister sans réagir. Il est néanmoins impossible de ne pas considérer les seconds comme complices des pre-

miers. C'est un scandale que les massacreurs d'Arméniens d'il y a cinquante ans n'aient pas été poursuivis, comme c'en serait un que les massacreurs de juifs d'il y a vingt ans échappent au châtiement de leurs forfaits. Il faut, pour l'éviter, que les peuples se sentent directement concernés et responsables. Il faut que l'opinion publique ne demeure pas indifférente et passive.

C'est pourquoi la commémoration des massacres d'Arménie n'est pas seulement un devoir à l'égard des victimes et de leurs descendants ; c'en est un vis-à-vis de l'humanité tout entière, à une époque où le racisme sévit comme l'on sait aux Etats-Unis et en Afrique du Sud ; où le Portugal poursuit dans ses anciennes colonies une guerre dévastatrice ; à l'heure où les bombardiers américains massacrent femmes et enfants au Vietnam ; à l'heure où le Congo est le théâtre d'atrocités.

Puisse le souvenir de millions d'Arméniens morts sans avoir été vengés tenir en éveil nos consciences de 1965 !



Un officiel turc brandit un morceau de pain devant un groupe d'Arméniens affamés.



Un discours d'Anatole France :

« L'Arménie expire, mais elle renaîtra... »

Un an après les massacres dont nous commémorons aujourd'hui le cinquantième, une soirée d'hommage à l'Arménie eut lieu à Paris, le 9 avril 1916, avec la participation de MM. Paul Deschanel, président de la Chambre des Députés, Paul Painlevé, ministre de l'Instruction Publique, d'Anatole France, de l'Académie Française, président de l'Association des « Amitiés Franco-Etrangères ». Nous reproduisons ci-dessous le discours prononcé par le grand écrivain.

Il y a vingt ans, lorsque les massacres ordonnés par le sultan Abdul-Hamid ensanglantèrent d'Arménie, quelques voix seulement en Europe, quelques voix indignées protestèrent contre l'égorgeement d'un peuple. En France, un très petit nombre d'hommes appartenant aux partis les plus opposés s'unirent pour revendiquer les droits de l'humanité si grandement offensée. Vous les connaissez : Jaurès, Denys Cochin, Gabriel Séailles, Ernest Lavisse, Jean Finot, Victor Bérard, Francis de Pressensé, le Père Charmefant, Pierre Quillard, Clemenceau, Albert Vandal, quelques autres encore que je m'excuse de ne pas nommer. Le reste demeura muet. Plusieurs se sentaient émus d'une grande pitié ; mais comme les malheureux inspirent de l'éloignement à la plupart des hommes, on chercha des torts aux victimes ; on leur reprocha leur faiblesse. Quelques-uns, prenant la défense des bourreaux, les montraient châtiés des séducteurs ou vengeant les populations turques ruinées par des usuriers chrétiens. D'autres enfin voyaient dans ce carnage la main de l'Angleterre ou celle de la Russie.

Cependant, malgré les protestations des Arménophiles et les représentations timides de quelques puissances, en dépit des promesses du gouvernement turc, la persécution, parfois assourdie et voilée, ne cessait pas. En vain une révolution de palais changea les chefs de l'Empire. Les Jeunes Turcs, parvenus au pouvoir, surpassèrent Abdul-Hamid en férocité, dans l'organisation des massacres d'Adana. A la longue, les malheurs de ces chrétiens d'Orient lassèrent la pitié. Ils demeuraient incompré-

hensibles à l'Europe civilisée. Le peuple Arménien ne nous était connu que par les coups qui le frappaient. On ignorait tout de lui : son passé, son génie, sa foi, ses espérances. Le sens de son extermination échappait. Il en allait encore ainsi il y a deux ans. La grande guerre éclata. La Turquie s'y comporta comme une vassale de l'Allemagne. Et la lumière se fit soudain en France sur l'esprit de l'Arménie et les causes de son martyre. On comprit que la longue lutte inégale du Turc oppresseur et de l'Arménien était, à la bien comprendre, la lutte du despotisme, la lutte de la barbarie contre l'esprit de justice et de liberté (...)

NOUS accomplissons ici ce devoir sacré. Nous rendons à l'Arménie les honneurs, dus moins encore à ses illustres infortunés qu'à la constance avec laquelle elle les a supportés. Nous la louons de cet invincible amour qui l'attache à la civilisation des peuples représentés dans cette salle, à notre civilisation. Car l'Arménie est unie à nous par les liens de famille et, comme l'a dit un patriote arménien, elle prolonge en Orient le génie latin. Son histoire, telle que M. Paul Deschanel vient de nous en donner un vigoureux raccourci, se résume dans un effort séculaire pour conserver l'héritage intellectuel et moral de la Grèce et de Rome. Puissante, l'Arménie le défendit par ses armes et ses lois ; vaincue, asservie, elle en garda le culte dans son cœur. L'on peut dire que, en ces heures récentes dont M. Painlevé nous a retracé éloquemment l'horreur sans exemple, plus de cinq cent

mille Arméniens sont morts pour notre cause et notre nom sur les lèvres. « Ces chrétiens, disent les Turcs, organisaient une vaste insurrection et tendaient la main aux ennemis du Croissant ». Les assassins ne sauraient légitimer leur crime par cette imputation (...)

Au reste, la destruction de ce peuple, qui nous aime, était résolue dans les conseils du gouvernement turc. Tout ce qu'il y avait de Samsoun à Diarbékir de jeunes

hommes, de vieillards, de femmes, d'enfants périt, assassiné par ordre du Sultan avec la complicité de l'Allemagne.

L'ARMENIE expire. Mais elle renaîtra.

Le peu de sang qui lui reste est un sang précieux dont sortira une postérité héroïque. Un peuple qui ne veut pas mourir ne meurt pas.

Après la victoire de nos armées, qui combattent pour la justice et la liberté, les Alliés auront de grands devoirs à remplir. Et le plus sacré de ces devoirs sera de rendre la vie aux peuples martyrs, à la Belgique, à la Serbie. Alors, ils assureront la sûreté et l'indépendance de l'Arménie. Penchés sur elle, ils lui diront : « Ma sœur, lève-toi ! ne souffre plus. Tu es désormais libre de vivre selon ton génie et ta foi. »